LIGUE D'ATHLÉTISME D'OCCITANIE
7, rue André Citroën - 31130 BALMA
Tél. : 05.34.25.80.30
Courriel : secretariat.lao@orange.fr
Site Internet : http://occitanie.athle.fr
Siret : 305 274 441 00024 - Code APE : 9312 Z

COMPTE RENDU

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
LIGUE D'ATHLÉTISME D'OCCITANIE

Cap Découverte (81),
le samedi 26 mars 2022

AGENCE NATIONALE DU SPORT
NOS PARTENAIRES

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Assemblée Générale 2021 de la LIGUE d'Athlétisme d'Occitanie – 26 mars 2022 – CAP'DECOUVERTE (Le Garric)

Intervention du Président sur la politique sportive de la Ligue d'Athlétisme d'Occitanie

Mesdames et Messieurs les élus de la Nation, élus territoriaux et élus municipaux

Mesdames et messieurs les dirigeants de l'athlétisme en Occitanie

Chers amis,

La phrase traditionnelle de bienvenue « je suis heureux » de vous accueillir dans le cadre de notre Assemblée Générale, phrase qui se refusait à nous depuis deux ans est enfin d'actualité.

Après CASTELNAUDARY, qui s'était finalement tenue en visio-conférence, l'AG élective et l'AG 2020, nous voici enfin réuni avec tout l'apparat qu'une AG mérite. Nous allons pouvoir rattraper une partie du temps perdu, avec par exemple la remise des récompenses et médailles à nos dirigeants, distinctions qui par les temps qui courent sont encore plus méritées ; ou plus encore faire vivre certains débats et échanges et ce de vive voix bien au-delà de ce que permet péniblement et avec difficulté le petit écran d'un ordinateur au cours d'une visioconférence.

Centré sur l'action, vous connaissez l'intérêt que je porte à ce moment particulier, et bien je peux vous dire que cette année j'y suis particulièrement attaché car il est synonyme de ce jour d'AG, pour ceux qui n'ont pas « craqué » durant cette période de covid, il est le garant de la vitalité de notre athlétisme régional, et il est le signe patent qui va nous permettre de serrer la main aux messieurs, et de faire l'accolade aux dames …. ENFIN.

Depuis notre dernière AG nous avons poursuivi notre effort.

Avant d'embrasser l'ensemble de notre politique, je ne saurai faire l'impasse sur une modalité pratique qui nous préoccupe tous, et particulièrement les dirigeants en charge de la gestion actuellement de tous à chacun sa propre structure.

Pourquoi une AG en présentiel par les temps qui courent, au moment où notamment le prix des carburants explose pour les raisons que tout le monde connait. Alors pourquoi pas ne pas avoir utiliser la visioconférence. Vous savez que la Ligue n'a pas hésité un seul instant à utiliser ce moyen puisque dès le début du Covid 19, nous avons pris un abonnement à zoom, tant ce moyen est devenu incontournable, pour la formation comme pour les réunions.

Toutes les bonnes raisons

- de voir les gens les yeux dans les yeux
- de dynamiser les échanges verbaux
- de faciliter les démonstrations à base de documents
- d'agrandir les tableaux présenter
- de serrer la main aux messieurs, de faire la bise aux dames …….

Pourtant toutes ces bonnes raisons qui peuvent être combattues par certains, sont couvertes par les aspects purement statutaires. Nous n'avons plus le droit d'organiser nos AG sous forme de

visio-conférence. Le décret pris au paroxysme de la crise covid était limité dans le temps et il a cessé d'offrir cette possibilité d'organiser une AG par Visio ; nous sommes contraints d'organiser notre AG en présentiel. Cela étant dit, la discussion me concernant pour aujourd'hui, est close sur le sujet.

Bien entendu, et avec insistance, je suis ravi que nous puissions nous retrouver aujourd'hui, d'une part pour répondre à notre devoir statutaire, mais aussi et plus encore échanger sur notre avenir, y compris sur le soutien à l'activité que nous devons poursuivre car malheureusement nous ne sommes pas encore dans un épisode de post-covid.

Cependant et avant d'évoquer les politiques de notre Ligue sur la saison 2021 et plus encore son avenir pour 2022, je souhaiterai que nous nous arrêtions quelques instants pour nous souvenir de nos dirigeants, athlètes, officiels serviteurs de la cause athlétiques qui nous ont quitté depuis l'an dernier, et en tout premier à

- Robert DEDIEU, officiel fédéral, dirigeant départemental et régional, personnage incontournable dans le paysage athlétique occitan
- Maurice DUPONT, séméacais bon teint, pilier de l'athlétisme du 65
- Edouard LAPORTE, cadre technique du Stade Rodez Athlétisme, professeur d'EPS au Sacré Cœur de Rodez
- Guy REBOUL, créateur de l'athlétisme en Lozère
- Pascal BARRAS, entraineur entre autres de la fratrie des BARRAS, dont Romain est le plus connu

Pour toutes ces personnes qui portaient l'ATHLETISME dans leur cœur et leur âme, je vous demande quelques instants de recueillement.

Au respect que nous avons pour nos glorieux anciens, je souhaiterai la bienvenue à LEO GAMEL, au foyer de Sébastien et Laura (Maurice se retrouve avec une activité de plus)

La secrétaire générale évoquera tout à l'heure nos organisations, dont je n'extrairais, sur cette dernière période que deux choses, tant j'y prend plaisir d'une part la 7ème place de Jean-Marc PONVIANNE, au Triple-Saut lors des derniers Championnats du monde en salle de BELGRADE, et le club du CA BALMA en remettant une couche lors des France de cross en conservant son titre ; cela n'arrive pas tous les jours en catégorie ELITE Féminine, Le club d'Ales.CA terminant pour sa part 2ème en Elite Masculin.

Mais plus encore il importe le titre que les minimes d'Occitanie ont remporté au classement mixte, les filles terminant premières et les garçons 3èmes, ce qui mérite de connaitre des lendemains.

Tout à l'heure vous aurez à vous prononcer sur le budget prévisionnel 2022, et vous pourrez vous rendre compte encore cette fois-ci que notre situation financière à première vue pourrait paraitre « confortable », car vous constaterez une importante positivité du compte de résultats clos. Cependant ne vous y trompez pas, ce confort n'est qu'apparent, car la situation nous fait le devoir d'avoir des projets. Et manifestement nous n'en avons pas suffisamment ; certes la situation est inhabituelle et surprenante pour tous, mais visiblement nous manquons cruellement de créativité.

Quand bien même nous sommes d'accord que la Covid 19 nous a encore fortement perturbé en 2021, en particulier sur le plan des actions régionales, stages régionaux, CRE, CNET, compétitions et fonctionnement des structures opérationnelles de la Ligue.

L'an dernier je vous avais dit qu'à mon sens nous ne pouvions pas nous contenter d'avoir une simple gestion du quotidien et il serait nécessaire d'envisager un plan de relance.

Le résultat de l'exercice nous permettra d'avoir de l'imagination sans pour autant impacter nos cotisations de la saison 2021-2022, du moins pour la part régionale. Compte tenu des circonstances nous vous proposerons de renouveler le statu quo pour cette année.

L'an dernier également, je vous invitais à suivre l'orientation fédérale d'abandonner une partie de la part licence de la Ligue sur les licences des primo-arrivants entre le 01/05/2021 et le 31/08/2021, ce fut un vrai plus pour les clubs. Peut-être cela vous aura-t-il aidé à limiter la perte en nombre de licenciés en 2021, et protéger les renouvellements de cette année puisque nous sommes sur le chemin de retrouver nos niveaux de début de fusion.

C'est dans ces circonstances là que nous tiendrons compte de notre situation sociétale, et nous avons très bien compris que l'actuelle hausse exponentielle du prix des carburants nous conduira à ne pas éluder, ce qui est en train de devenir un réel problème pour nos clubs et dirigeants. C'est pour cela que j'ai d'ores et déjà inscrit, dès le prochain Comité Directeur ce point à l'ordre du jour. Ponctuellement pour cette période nos options existent, entre augmenter le taux de remboursement des dirigeants, multiplier les lieux de compétitions pour diminuer l'éloignement, ou encore nous pouvons aussi effectuer un chèque cadeau de x € par licencié. Mais laissons le Comité Directeur décider.

Nous veillerons toutefois à garantir la moralité de l'option retenue.

Compte tenu de cette situation, nous pouvons procéder à quelques investissements, car certains de nos matériels sont vieillissants. Ainsi nous avons procédé à l'achat d'un matériel de chronométrage électrique complet, avec tous les ustensiles collatéraux nécessaires, mais nous sommes ainsi parés pour quelques années. De même nous avons pourvu au remplacement notre EDM, pour une somme beaucoup moins conséquente que la première fois, et tout dernièrement nous avons fait l'acquisition de puces à destination du hors stade, que nous devrions très rapidement amortir.

Nous compléterons cette panoplie par l'achat du matériel de vérifications des engins de lancers, et nous n'oublions pas le hors-stade pour peu que nous trouvions les « officiels » à qui nous pourrions attribuer par exemple un compteur « Jones ».

Nous nous sommes attachés à la professionnalisation de notre structure. Tout d'abord il s'agit de la volonté du Comité Directeur de la LAO, et ensuite c'était l'un des chevaux de bataille de son président. Certes les bénévoles que nous sommes par passion, et parfois par devoir sont capables de faire beaucoup de choses, de merveilleuses choses, il n'en demeure pas moins que les professionnels qui encadrent, mettent en application, veillent au respect de ces choix et options, sont nécessaires et incontournables pour que ces résolutions atteignent leurs objectifs.

Ainsi depuis deux ans, nous avons tour à tour remplacer Marine notre agent de développement technique suite à une réorientation, Caroline notre agent de développement administrative suite également à une réorientation, embauché un Directeur de la Ligue.

Lors de la dernière AG, je vous avais rendu compte de la rencontre qui s'était déroulée au CREPS de TOULOUSE, où les dirigeants de la LAO avait rencontré Anne BARROIS, la DTN intérimaire ; Et bien depuis lors calme plat et même pas de réponse à nos demandes écrites de rendez-vous avec le DTN ; donc la LAO, comme une grande …. ligue (et Elle n'est pas la seule en France), garante et

consciente de ses responsabilité, sans attendre personne ni l'état ni le niveau fédéral a anticipé l'abandon de notre structure par l'état, puisque nous n'avons plus également de nouvelles du Directeur de la Performance, et nous avons eu confirmation de la bouche du DTN, que Luc VIUDES, notre Directeur de la Formation des Cadres d'Entrainement ne serait pas remplacé.

Nous avons donc embauché non pas son successeur mais un agent de développement technico-administrative qui aura comme mission essentielle l'assistance auprès de notre OFA Régionale, donc pour partie certaines tâches effectuées par Luc VIUDES.

Maintenant pour en revenir à l'ensemble du personnel dont dispose la LAO et ses clubs, je demanderai à Claire, Elodie, Marisa, Eric, Jocelyn et Jean de venir sur l'estrade afin que tout un chacun, et notamment tous les clubs occitans identifient les professionnels qui sont à leur disposition pour les aider dans leurs taches au quotidien de dirigeants, d'entraineurs, de managers de clubs, de leaders.

Ils sont vos interlocuteurs privilégiés pour vos démarches administratives, l'organisation et les approches compétitives, ou encore les diverses formations de tous les départements de l'activité athlétique.

Nous reviendrons plus tard sur ces recrutements car le niveau national de la FFA partage nos visions ; et certains des projets fédéraux avenir nous rattrapent et reprennent ce thème. Il faudra nécessairement que nous nous coordonnions.

Antérieurement, je vous ai dit que notre situation financière était saine, il n'empêche que nous devons nous nous interroger à savoir si la Ligue d'Occitanie ne serait-elle pas mal-aimée quelque part ? Cressensac aurait-il parfois des avantages, mais également quelques inconvénients ?

Je veux évoquer les aides de l'ANS. Le tableau ci-dessous concernant 2021, illustre mes propos.

LIGUE	ARA	BFC	BRE	CEN	G-E	H-F	I-F	N-A	NOR	OCC	PCA	P-L
CD	12	8	4	6	10	5	8	12	5	13	6	5
CD Subventionnés	9	5	4	4	7	5	8	9	3	7	6	5
Clubs Affiliés	223	87	147	94	227	193	355	225	118	194	173	184
Clubs Eligibles	85	45	46	48	91	74	112	100	56	85	56	78
Clubs Subventionnées	29	19	16	13	37	34	48	34	26	27	22	21
Montant Club	112 250,00 €	53 800,00 €	41 800,00 €	50 050,00 €	151 920,00 €	145 770,00 €	219 950,00 €	157 900,00 €	65 220,00 €	111 025,00 €	49 000,00 €	77 215,00 €
Montant CD	92 200,00 €	32 000,00 €	37 000,00 €	27 700,00 €	79 000,00 €	69 600,00 €	82 350,00 €	52 500,00 €	15 650,00 €	39 300,00 €	40 500,00 €	28 500,00 €
Montant Ligue	71 500,00 €	19 500,00 €	36 000,00 €	29 500,00 €	55 000,00 €	55 000,00 €	39 000,00 €	50 500,00 €	29 500,00 €	26 000,00 €	55 000,00 €	52 000,00 €
	1°	12°	7°	9°	2°	2°	8°	5°	9°	11°	2°	6°
Montant TOTAL	275 950,00 €	105 300,00 €	114 800,00 €	107 250,00 €	285 920,00 €	270 370,00 €	341 300,00 €	260 900,00 €	110 370,00 €	176 325,00 €	144 500,00 €	157 715,00 €
	3°	12°	9°	11°	2°	4°	1°	5°	10°	6°	8°	7°

*** Nombre de Licences au 06 Mars 2021**

LIGUE	ARA	BFC	BRE	CEN	G-E	H-F	I-F	N-A	NOR	OCC	PCA	P-L
Nb licenciés *	26815	8685	15027	10312	19295	20232	40994	22955	12518	20639	16907	22136
Place en Nb licenciés	2°	12°	9°	11°	9°	6°	1°	3°	10°	5°	8°	4°
Sub Tot / licencié	10,29 €	12,12 €	7,64 €	10,40 €	14,82 €	13,36 €	8,33 €	11,37 €	8,82 €	8,54 €	8,55 €	7,12 €
Place Sub Tot / licencié	2°	12°	9°	11°	9°	6°	1°	3°	10°	5°	8°	4°
Sub Ligue/licencié	2,67 €	2,25 €	2,40 €	2,86 €	2,85 €	2,72 €	0,95 €	2,20 €	2,36 €	1,26 €	3,25 €	2,35 €
Place Sub Ligue/licencié	5°	9°	6°	2°	3°	4°	12°	10°	7°	11°	1°	8°
Subvention CD / licencié	3,44 €	3,68 €	2,46 €	2,69 €	4,09 €	3,44 €	2,01 €	2,29 €	1,25 €	1,90 €	2,40 €	1,29 €
Place Sub. CD / licencié	3°	2°	6°	5°	1°	3°	9°	8°	12°	10°	7°	11°
Sub. Club / licencié	4,19 €	6,19 €	2,78 €	4,85 €	7,87 €	7,20 €	5,37 €	6,88 €	5,21 €	5,38 €	2,90 €	3,49 €
Place Sub. Club / licencié	9°	4°	12°	8°	1°	2°	6°	3°	7°	5°	11°	10°

A la seule lecture brute des chiffres des subventions des Ligues attribuées par l'ANS, nous pouvons constater que notre positionnement métropolitain nous met au titre des Ligues dans une position simplement ……. moyenne. Rapporté aux nombres de licenciés, seule l'I-F mais dont les CD perçoivent des subventions conséquentes et sans rapport aux attributions des conseils départementaux occitans, serait dans une situation comparable. Sur le seul critère du nombre de licence, heureusement les clubs occitans retrouvent un rang décent.

Pourtant, il me semble que l'Occitanie ne soit pas mauvais élève en termes d'organisation de championnats de France (Merci ALBI), en termes d'adhésion aux programmes nationaux que cela soit du Job-Dating, dont le programme 2022 a été établi depuis peu,

Direction Territoriale	Dates proposées	Villes
TARN	Fin septembre	Castres
HAUTE GARONNE	Mai	Balma
HERAULT	septembre	Montpellier
HAUTES PYRENEES	Sept	Tarbes
TARN & GARONNE	Fin septembre	Montauban
GARD	Juin	Nimes

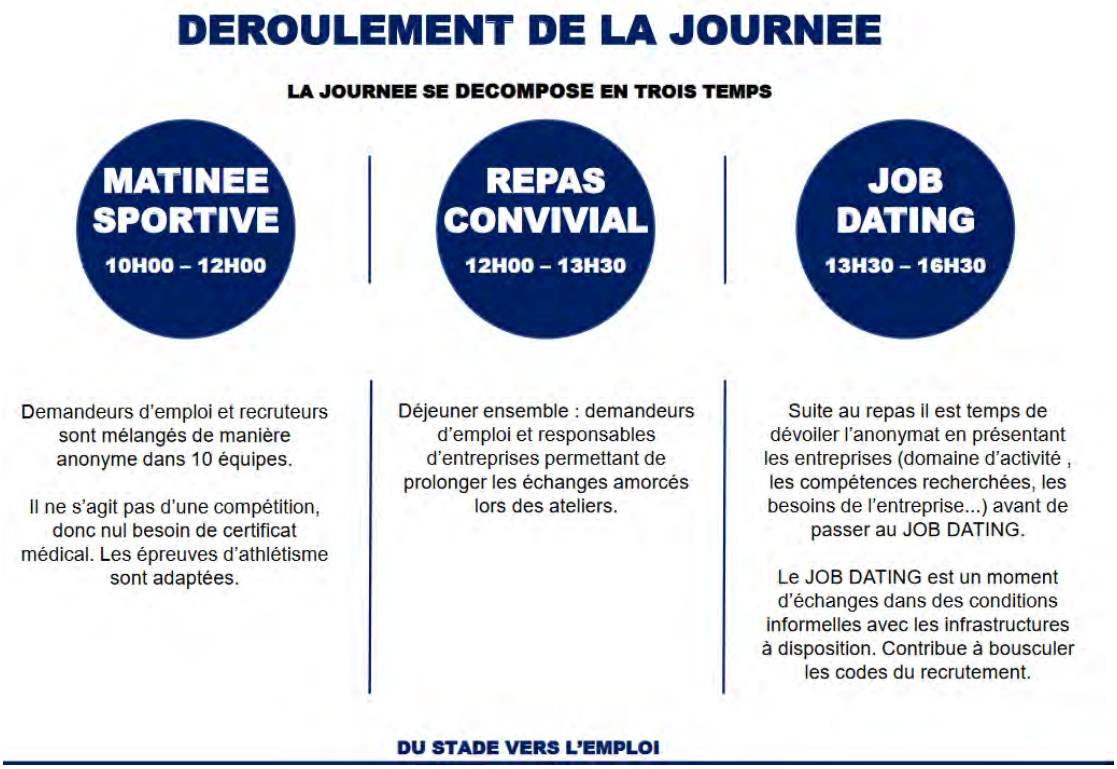

ou l'organisation des congrès nationaux (2 en l'espace de 4 ans ; et je remercie encore fois ALBI ; quel territoire athlétique métropolitaine peut se vanter d'en avoir fait autant.

Quant à la mise en application du plan de développement 2018 – 2024 de la FFA, la Ligue d'Athlétisme d'Occitanie s'y réfère souvent. Que conviendrait-il donc de faire pour être mieux soutenu vis-à-vis de nos propres actions ?

Cela dit, et pour information le début de campagne 2022 aura lieu le 1 er avril 2022 (Sans poisson, même si le 01 est un vendredi) et avec une dotation accrue dont nous espérons bénéficier.

Mon intervention ne serait pas complète si je n'y envisageais pas nos installations en OCCITANIE.

Celles qui nous permettent de développer l'athlétisme estival sont relativement correct pour notre pratique même si un vrai stade complet d'athlétisme avec parking, terrain de lancer et stade manque sur l'est de l'Occitanie, faisant défaut à MONTPELLIER notamment.

Coté indoor, notre situation va s'améliorer, et après son inauguration le 29 avril nous pourrons dès la saison prochaine envisager d'aller à l'USINE. Non, non je n'ai rien inventé c'est le nom donné à la nouvelle salle de TARBES, piste de 200 mètres 4 couloirs ; et 6 Couloirs en ligne droite. Nos amis catalans de BOMPAS vont enfin pouvoir souffler et partager l'activité de la salle, avec leurs amis bigourdans. Bienvenue à l'USINE à TARBES

Quelques nouvelles du projet albigeois de salle. Celui-ci continue d'avancer. Et nous avons encore rencontré il y a peu le premier adjoint. Il faudra à la Ligue d'Occitanie d'Athlétisme savoir prendre quelques initiatives, relancer des positions parfois peu dynamiques, et même investir car nous en avons actuellement les moyens, en termes de prise en charge du matériel sportif d'équipement. Avec l'économie ainsi réalisée par les clubs Occitans lors de leurs déplacements la LAO peut aider à la réalisation de ce projet albigeois, qui dans l'hypothèse de l'option haute retenue à aujourd'hui pourrait accueillir des France ELITE.

A propos des manifestations si nous n'oublions pas 2021, car nous sommes en AG 2021, il faut rappeler que la Ligue a apporté son soutien logistique, en matière d'équipement et de jury lors des manifestations nationales de la FFA :

25-26/09/2021	Championnats de France Masters -	Albi (OCC)
24/10/2021	Championnats de France des 24 Heures -	Albi (OCC)
12-13/11/2021	Championnats de France de Cross-Country -	Montauban (OCC)

Je ne passerai pas sous silence le beau programme prévisionnel 2022, car notre avenir nous intéresse encore plus que notre passé, même si nous ne renions rien

12/06/2022	France de MONTAGNE	ARRENS-MARSOUS (OCC)
09-10/07/2022	France ESPOIRS	ALBI

Et une nouvelle épreuve, qui demandera que la LAO organise et adapte son calendrier régional avec comme au cross une demi-finale de 5 Km

16/10/2022	France de 5 Km	ALBI

Enfin je ne pouvais éluder le chapitre de la Formation et de l'OFA. Je pèse mes mots, visiblement ce n'est pas un ticket gagnant, et les provinces souffrent, la démonstration à part financière que quelqu'un est gagnant reste à faire. Quel pataces, une chatte n'y retrouve plus ces petits, et pour certains c'est un vrai repoussoir ; et je ne vous parle pas des dirigeants qui s'emberlificotent dans toutes les appellations, nouvelles ou anciennes, ou qui cherchent les qualifications de leurs ouailles dans le fatras des modules suivis.

Je suis persuadé avec maintenant un peu de recul, et il est vrai que je n'ai rien dénoncé lors de sa mise en place initiale, bien au contraire, je suis persuadé que nous nous sommes trompés dans l'évaluation de la motivation du public auquel nous nous adressions

Serons-nous capables de faire machine arrière, il n'y a que ceux qui ne font rien qui ne se trompent pas. Certaines parties de l'outil sont inadapté, et la crise covidaire n'a fait qu'amplifier les choses ? Toujours est il que l'OFA ne doit pas aggraver le problème. Et si ça et là certains dirigeants ont réussi à s'approprier « le machin », il ne faut pas recréer une caste, une secte, une secte de ceux qui savent ofaliser la formation, laissant à quai tous les autres, car tous les autres cela fait beaucoup, beaucoup trop de monde ; et nous avons besoin de tous.

Pour en terminer, et je n'oublie les aspects techniques de notre suivi d'athlète, nos CNET et CRE, nos techniciens les évoquerons en cours d'AG, mais je voudrai en terminer en abordant deux sujets avec vous ; deux sujets donc le représentant de la FFA vous entretiendra plus en détails lors de son intervention de clôture.

L'un relativement clair que nous avons déjà abordé en Bureau exécutif et en Comité Directeur, et qui après des débats sereins a débouché sur une position franche et tranchée, je veux parler du début unique de début de saison. Les instances de la LAO se sont positionnées pour le 01 septembre. Les délégués de clubs, vos délégués, et non ceux qui ne représenteraient qu'eux-mêmes, auront à se prononcer lors de l'AG Fédérale.

L'Objectif est donc d'aligner verticalement, sur une même date, l'ensemble des paramètres suivants :

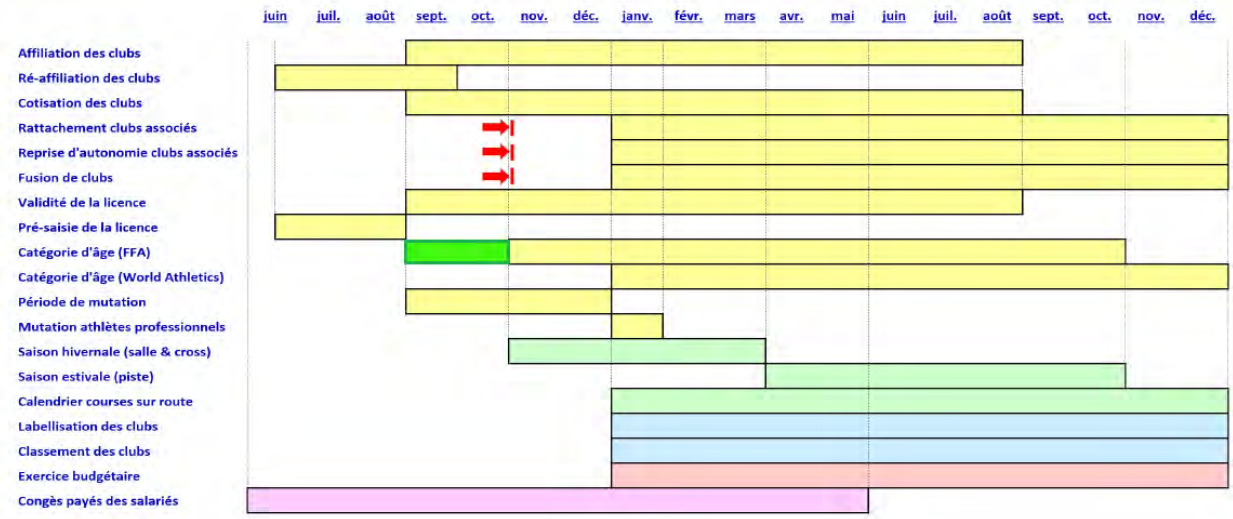

L'autre projet est plus compliqué à présenter car multi facette. Il découle directement du plan de développement fédéral. Et je laisse à JEAN ce soin. Toujours est-il que nous ne pouvons faire l'économie de cet échange, car il ne sera pas sans conséquence vis-à-vis de la part fédérale sur la licence, d'une manière significative. Maintenant dans notre monde nous n'avons rien sans rien, le tout est de trouver le bon équilibre.

PLAN DEVELOPPEMENT 2018-2024 & IMPULSION 2024

PLAN DE DÉVELOPPEMENT 2018 2024 X IMPULSION Athlé 2024

- Le Plan de développement est engagé depuis 2018 mais il doit davantage se déployer sur le territoire
- Les engagements Impulsion 2024 à travers des actions identifiées ont été intégrés au plan de développement grâce à un nouvel outil collaboratif partagé sur *Teams*
- La FFA a priorisé des actions et renforcé certains dispositifs/leviers :
  - Digitalisation
  - Professionnalisation
  - Accompagnement des clubs
  - …

PISTES PLAN INVESTISSEMENT ET D'ACCOMPAGNEMENT DES TERRITOIRES

→ **Objectif** : **un meilleur accompagnement de toutes nos structures et à tous les échelons**

Plan d'investissement territorial consacré à la formation et l'emploi

Renforcement de l'accompagnement des territoires par les services fédéraux
- **RH, juridique, réseau, emploi, équipements..**

De nouveaux outils numériques
- **CRM pour l'ensemble des structures**
- **Place de marché pour les clubs et les adhérents**
- **Amélioration du SIFFA**

Le renforcement de la médiatisation et une meilleure valorisation de notre sport en maitrisant notre image grâce à *AthléTV*

En attendant comme dit lors de notre dernière AG en MAI 2021, soyons serein, nous ne sommes plus obligés d'avancer masqué…. du moins pour l'instant, continuons, et malheureusement pour d'autres, commencez à vous vacciner, et revenons entre plus nombreux que par le passé sur nos stades.

Je vous remercie de votre attention.

André OLIVE
Président de la LAO.
Toulouse, le 26/03/2022

RAPPORT D'ACTIVITE de la Ligue d'Athlétisme d'Occitanie
Assemblée Générale du samedi 26 MARS
CARMAUX

Pour débuter mon rapport, je souhaiterai remercier le Président et les membres du Comité Directeur qui me font confiance, en me confiant cette tâche de Secrétaire Général, depuis fin septembre 2021, date à laquelle la Ligue s'est dotée d'un Directeur, en la personne d'Éric ALBERT.

Je succède donc à Eric, que vous aviez l'habitude d'avoir pour toutes les affaires courantes. Il restera un interlocuteur privilégié, de par son emploi sur la ligue et son expertise sur notre sport.

J'espère pouvoir proposer une aide adaptée aux travaux de tous les bénévoles, et rendre-compte des décisions et actions menées pour dynamiser notre ligue.

Je suis donc amenée à vous présenter l'activité de notre ligue, qui malgré la pandémie s'est enrichie des expériences de l'année passée, pour mettre à profit les outils informatiques et pour nous permettre d'avancer sur les actions que nécessite notre territoire.

En cette année 2021, les réunions ont pu se vivre de deux manières : présentiel (lors des moments de faible circulation du virus) et en visioconférences. Nous avons appris à gérer les réunions à distance, dans les débats et pour définir les actions mises en place. Cette poursuite de l'activité variée est une preuve de notre adaptabilité et de notre expertise grâce à l'embauche de nouveaux personnels.

Notre désir est de reprendre dès que possible le présentiel, sur des lieux centraux, pour permettre à un maximum de personnes de pouvoir s'y déplacer ; le covoiturage devant être un moyen de fédérer un maximum d'entre-nous.

Pour permettre un retour des licenciés dans les clubs, le Comité Directeur a réfléchi pour mettre en place, des actions de relance :

- aides exceptionnelles aux clubs (comme le remboursement des labels pour ceux qui ont essayé de maintenir leurs courses Hors Stade / Aide dans les déclarations de subvention à l'ANS) et aux licenciés pour qu'ils retrouvent la compétition. Il est à noter que les clubs ont également fait des efforts pour que nombre de leurs licenciés reviennent.

- programmation et préparation des compétitions déclinées le plus possible sur l'ensemble du territoire, avec une sectorisation, en particulier pour les benjamins minimes, afin de limiter les déplacements longs.

-programmation et préparation des regroupements d'athlètes par la reprise des rassemblements stages : des actions pour améliorer les pratiques et notre rang national.

-amélioration du quotidien de nos salariés, et maintien de leur activité en télétravail sur demi-semaine.

Ce qui m'amène à vous parler du Fonctionnement administratif de la Ligue

Quels sont nos moyens humains ?

Notre territoire étant vaste et varié, il ne nous était plus possible de fonctionner à minima.

Nos moyens humains sont aujourd'hui de 5 salariés à temps plein : 3 sont basées à Balma assurant des missions administratives et comptables, et 2 sont basés à Montpellier, assurant des missions techniques. A cela, s'ajoute la mise à disposition par l'Etat de 2 CTS, à temps plein.

Nos trois salariés basés sur BALMA : Claire BRUIN-GAUTIER, Elodie SALAS qui a remplacé Caroline VALENTI (celle-ci ayant demandé une rupture conventionnelle), et Eric ALBERT, se sont vus proposer pendant la pandémie une activité par télétravail.

En dehors des épisodes de restrictions sanitaires, Elodie SALAS assure les permanences sur le siège à BALMA, les lundi, mardi toute la journée, le mercredi matin, les jeudi et vendredi en journée entière, ce qui permet, entre-autre, le suivi du courrier postal.

Eric ALBERT et Claire BRUIN GAUTIER travaillent selon les deux modes :

- Une partie de la semaine en Télétravail
- 2 jours en Présentiel sur Toulouse, chargés des tâches administratives et comptables : les mardis et mercredis.

C'est durant ces deux jours (mardi et mercredi matin) que se réalise la coordination du travail entre les trois employées.

Il est demandé aux clubs de poursuivre autant se peut, au maximum les contacts avec les employés via le mail et le téléphone, pour permettre à nos employés de suivre dans des délais corrects les différents dossiers.

La ligue a dû faire face, et devra opérer, beaucoup de changements pour continuer d'être une aide aux clubs et aux licenciés. Cela passe par :

- Le recrutement de personnels
- La structuration des tâches de gestion et de secrétariat articulées autour du Directeur de Ligue
- Le maintien des emplois de deux personnes, que sont Jocelyn Piat et Marisa De Aniceto, pour des missions techniques dans le développement de la performance en Occitanie.

Dans un avenir proche, nos deux CTS feront prévaloir leurs droits à la retraite :

Ne connaissant pas la position nationale en matière de dotation de cadres d'Etat Technique pour notre territoire, nous désirons au sein du Comité Directeur perpétuer les différentes actions mises en place jusqu'à ce jour et éviter le gel d'une partie de l'activité, par manque de personnes qualifiées et dévouées à ces tâches. La LAO vient ainsi de mener une campagne de recrutement d'un agent de Développement Technique., pour suppléer au départ de Luc VIUDES.

La professionnalisation au sein de la LAO est devenue pour chacun de nous une évidence pour instruire correctement les actions de secrétariat, de comptabilité notamment, que génèrent les activités de notre structure, mais aussi pour la régulation des travaux de formations, d'entrainement sur les sites de TOULOUSE et MONTPELLIER.

Mais il est important de garder en tête que ce sont bien les bénévoles à travers le Comité Directeur qui reste l'entité de prises de décisions ; les employés travaillant pour décliner ce qui a été décidé.

C'est donc auprès des bénévoles que doivent être affectés les remarques et les différends, et non sur les employés directement. Ils ne sont responsables que de l'application des actions décidées par les bénévoles, regroupés au niveau d'un COMITE DIRECTEUR élu lors d'une ASSEMBLEE GENERALE ELECTIVE.

Pour accentuer cette particularité de nos instances, selon la déclinaison fédérale, autour du Président André OLIVE, ont été mis en place des vice-présidents, dont chacun a reçu une mission spécifique.

Des groupes de travail sont espérés également, par le bureau exécutif de la LAO, et feront l'objet de prochains travaux en Comité Directeur pour une ré distribution des tâches que demande notre ligue, pour une meilleure coordination employés-bénévoles.

Point Bilan du nombre de licenciés et de clubs :

Le nombre de licenciés au 31 août 2021 s'élevait à 21 040. La région perd 3 876 licenciés par rapport à 2020, en raison de la pandémie (soit sur toutes catégories confondues -15.56 % licenciés). Ce sont les départements les plus ruraux qui ont le plus perdu de licenciés.

- La parité n'est pas encore atteinte mais reste proche : 52.66 % sont de sexe masculin et donc 47,34% de nos licenciés sont des féminines. La répartition par sexe se maintient d'année en année.
- La plus forte régression impacte les Juniors (-23.09%), les Séniors (-32.39%) et les masters (-21,88%).
- On retiendra aussi que 37.22% des licenciés ont moins de 12 ans, 52.31% des licenciés ont moins de 18 ans ;

Du point de vue des licences prises, pratiquement 42% des licenciés ont une licence Athlé Compétition, 29% sont des licences découvertes, 28% (contre 31% en 2020) ont une licence Athlé Running ou Athlé Santé. La pandémie a donc également fait reculer les prises de licences pour l'activité Hors Stade.

Du côté du nombre de clubs affiliés à la FFA, la LAO compte, en 2021, 195 clubs. Actuellement on assiste à une grande stabilité du nombre de clubs au fil des ans. En 2021, 11 clubs comptaient plus de 500 licenciés, dont 2 en comptaient plus 1000 (- 1 club par rapport à 2020).

Point sur les actions sportives :

Activités réduites à cause de la pandémie. Les compétitions Indoor, ne purent avoir lieu. Beaucoup d'organisateurs de courses sur Route ont dû annuler leur animation.

On notera toutefois une reprise de compétitions par les secteurs au mois de mai et juin.

Des rendez-vous en juin et juillet purent être mis en place, mais n'ont pas rassemblé foule. L'épidémie a laissé pas mal de stigmates, au sein des familles et des clubs…

Notre capacité d'organisations en salle a rencontré de grosses difficultés cet hiver :

Nous avions jusqu'à présent la possibilité d'organisation sur deux salles pour les catégories Ca et + : Salle couverte de Fronton (Salle Jean Tissonnière) et la salle de Bompas.

Malheureusement pour nous, la municipalité de Fronton a changé l'allocation de prêt de salle, en demandant à la ligue un paiement à chaque journée, montant onéreux, d'où la décision du Comité Directeur de ne pas signer la nouvelle convention.

Le retard pris également par la livraison de la salle de Tarbes, l'USINE, a obligé les responsables de la CSO, d'organiser toute la saison hivernale en salle, que nous allons quitter, sur le seul lieu de Bompas.

Le Comité Directeur tient à remercier les équipes de proximité pour leurs démarches et leurs actions pour mettre à notre disposition la salle.

Un remerciement également à tous les juges qui se sont mobilisés pour que les rendez-vous puissent se dérouler convenablement !

Point sur le bilan des demandes de subventions

L'ANS a procédé à la validation des subventions demandées par les clubs et les comités.

Au total, ce sont 149 825€ qui sont attribuées aux entités occitanes, ce qui représente une augmentation de 87% par rapport à la saison dernière.

Les dossiers PSF sont complexes à remplir pour les clubs et les comités, mais chacune des structures a fait des efforts pour proposer des projets qui puissent répondre au cahier des charges, et qui permettent de développer l'Athlétisme sous toutes ses formes. Mais il est à remarquer toutefois un tassement des demandes (des clubs se sont mis en demi-sommeil durant la crise COVID et 5 CDA n'ont pas participé à cette compagne).

Merci aussi à l'équipe des bénévoles, qui se sont attachés à aider les clubs dans leur demande de subventions.

Je vous remercie de votre attention !

LIGUE D'ATHLETISME D'OCCITANIE
Pyrénées - Méditerranée
7 Rue André Citroën
31130 BALMA
Tél : 05 34 25 80 30
secretariat.lao@orange.fr

Chantal DUPRAT
Secrétaire Générale
06 33 23 91 50

ATTESTATION

Nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'association LIGUE D'ATHLETISME D'OCCITANIE relatifs à l'exercice clos le 31 Décembre 2021 qui se caractérisent par les données suivantes :

- Total du bilan :	1 434 554 €
- Total produits d'exploitation :	496 264 €
- Résultat net comptable :	130 503 €

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle du Conseil supérieur de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation de comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Fait à Rodez, le 21 Mars 2022

G.TOURNIER

BILAN ACTIF

	ACTIF	Exercice N 31/12/2021 12			Exercice N-1 31/12/2020 12
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	**Immobilisations incorporelles**				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Concessions, brevets, licences, marques...	234	234		
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	Immobilisations corporelles				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques Matériel et outillage	137 652	97 489	40 163	11 372
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	Biens reçus par legs/dons destinés à être cédés				
	Immobilisations financières (1)				
	Participations et Créances rattachées				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres				
	Total I	137 886	97 724	40 163	11 372
ACTIF CIRCULANT	**Stocks et en cours**				
	Créances (2)				
	Créances clients, usagers et comptes rattachés	5 642		5 642	11 561
	Créances reçues par legs ou donations				
	Autres	56 839		56 839	36 000
	Valeurs mobilières de placement				
	Instruments de trésorerie				
	Disponibilités	1 323 636		1 323 636	1 236 520
	Charges constatées d'avance (2)	8 275		8 275	27 274
	Total II	1 394 391		1 394 391	1 311 356
Comptes de Régularisation	Frais d'émission des emprunts **(III)**				
	Primes de remboursement des emprunts **(IV)**				
	Ecarts de conversion actif **(V)**				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	1 532 278	97 724	1 434 554	1 322 727

(1) Dont à moins d'un an
(2) Dont à plus d'un an

ASS Ligue d'Athletisme d'Occitanie
31130 BALMA

BILAN PASSIF

	PASSIF	Exercice N 31/12/2021 12	Exercice N-1 31/12/2020 12
FONDS PROPRES	**Fonds propres**		
	Fonds propres sans droit de reprise :		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires	240 211	240 211
	Fonds propres avec droit de reprise :		
	Fonds statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves :		
	Réserves statutaires ou contractuelles	208 811	208 811
	Réserves pour projet de l'entité	57 322	57 322
	Autres		
	Report à nouveau	210 559	99 432
	Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)	130 503	111 127
	Situation nette (sous total)	847 406	716 902
	Fonds propres consomptibles		
	Subventions d'investissement	18 063	20 000
	Provisions réglementées		
	Total I	865 469	736 902
FONDS DÉDIÉS	Fonds reportés liés aux legs ou donations		
	Fonds dédiés		
	Total II		
PROVISIONS	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges	20 000	20 000
	Total III	20 000	20 000
DETTES (1)	Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières diverses		
	Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	66 963	31 945
	Dettes des legs ou donations		
	Dettes fiscales et sociales	24 387	19 686
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	198 996	221 440
	Instruments de trésorerie		
	Produits constatés d'avance	258 740	292 754
	Total IV	549 085	565 825
	Ecarts de conversion passif **(V)**		
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	1 434 554	1 322 727

(1) Dont à plus d'un an — 273 071
Dont à moins d'un an
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2021 12	Exercice N-1 31/12/2020 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
Produits d'exploitation (1)				
Cotisations				
Ventes de biens et services				
Ventes de biens	150		150	
Ventes de dons en nature				
Ventes de prestations de service		300	300-	100.00-
Parrainages				
Produits de tiers financeurs				
Concours publics et subventions d'exploitation	66 000	41 625	24 375	58.56
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consomptible				
Ressources liées à la générosité du public				
Dons manuels	4 463		4 463	
Mécénats				
Legs, donations et assurances-vie				
Contributions financières	1 242		1 242	
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	12 172		12 172	
Utilisations des fonds dédiés				
Autres produits	412 237	446 745	34 508-	7.72-
Total I	496 264	488 670	7 594	1.55
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variation de stock				
Autres achats et charges externes	249 202	215 920	33 281	15.41
Aides financières				
Impôts, taxes et versements assimilés	1 980	1 981	1-	0.05-
Salaires et traitements	106 988	92 361	14 626	15.84
Charges sociales	25 565	14 629	10 937	74.76
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	4 971	7 497	2 527-	33.70-
Dotations aux provisions		5 554	5 554-	100.00-
Reports en fonds dédiés				
Autres charges	32 278	53 906	21 628-	40.12-
Total II	420 983	391 848	29 135	7.44
1 - Résultat d'exploitation (I-II)	75 281	96 822	21 541-	22.25-

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2021 12	Exercice N-1 31/12/2020 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
Produits financiers				
De participation				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés	1 813	2 877	1 064-	36.97-
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total III	1 813	2 877	1 064-	36.97-
Charges financieres				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total IV				
2. Résultat financier (III-IV)	1 813	2 877	1 064-	36.97-
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV)	77 094	99 699	22 605-	22.67-
Produits exceptionnels				
Sur opérations de gestion	49 128	24 374	24 754	101.56
Sur opérations en capital	4 604		4 604	
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges				
Total V	53 732	24 374	29 358	120.45
Charges exceptionnelles				
Sur opérations de gestion		2 370	2 370-	100.00-
Sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		10 000	10 000-	100.00-
Total VI		12 370	12 370-	100.00-
4. Résultat exceptionnel (V-VI)	53 732	12 004	41 728	347.62
Participation des salariés aux résultats (VII)				
Impôts sur les bénéfices (VIII)	323	576	253-	43.92-
Total des produits (I+III+V)	551 810	515 921	35 888	6.96
Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)	421 306	404 794	16 512	4.08
5. EXCEDENT OU DEFICIT	130 503	111 127	19 377	17.44

ASS Ligue d'Athletisme d'Occitanie
31130 BALMA

DETAIL BILAN ACTIF

ACTIF	Exercice N 31/12/2021 12	Exercice N-1 31/12/2020 12
FONDS COMMERCIAL, DROIT AU BAIL		
20510000 LOGICIELS	234.40	234.40
28051000 AMORTISSEMENTS LOGICIELS	234.40-	234.40-
INSTALLATIONS TECHNIQUES MATERIEL ET OUTILLAGE	40 162.73	11 371.51
21540000 MATERIEL INDUSTRIEL	717.60	717.60
21620000 MATERIEL DE COMPETITION	349.00	349.00
21831000 MATERIEL DE BUREAU	18 238.24	18 238.24
21832000 MATERIEL INFORMATIQUE	10 016.80	10 016.80
21835000 MATERIEL EQUIPT SPORTIF	11 246.88	7 385.28
21836000 MATERIEL DE COMPETITION	95 917.40	66 017.25
21840000 MOBILIER	1 166.08	1 166.08
28154000 AMORTISS.MATERIEL INDUSTRIEL	717.60-	717.60-
28162000 AMORTISSEMENT MATERIEL CO...	342.30-	225.97-
28183100 AMORTISS.MATER. DE BUREAU	18 218.52-	17 925.17-
28183200 AMORTISSEMENT MATERIEL INF...	6 802.30-	3 463.36-
28183500 AMORT.MATER.EQUIPT SPORTIF	7 451.03-	7 385.28-
28183600 AMORTISS.MATER.COMPETITION	62 791.44-	61 635.28-
28184000 AMORTISS.MOBILIER	1 166.08-	1 166.08-
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	40 162.73	11 371.51
CREANCES CLIENTS, USAGERS ET COMPTES RATTACHES	5 642.05	11 561.24
41100000 CLUBS	5 642.05	6 111.24
41600000 CLIENTS DOUTEUX		6 470.66
41810000 FACTURES A ETABLIR		5 450.00
49100000 Provisions pour dépr. comptes		6 470.66-
AUTRES	56 838.73	36 000.00
40100000 FOURNISSEURS	2 158.70	
44110000 Subventions d'investissement	22 667.78	20 000.00
44170000 SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT	32 000.00	16 000.00
46870000 Produits a recevoir	12.25	
DISPONIBILITES	1 323 635.75	1 236 519.90
51210000 BANQUE COURTOIS	0.45	0.45
51220000 CAISSE D'EPARGNE	18 937.18	17 341.41
51223000 BPO	20.00	20.00
51225000 CSL ASSOCIATIS	1 220 308.71	1 134 961.27
51720000 LIVRET CAISSE D'EPARGNE	84 116.08	83 697.59
53000000 CAISSE	253.33	499.18
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	8 274.91	27 274.48
48600000 Charges constatees d'avance	8 274.91	27 274.48
TOTAL ACTIF CIRCULANT	1 394 391.44	1 311 355.62
TOTAL GENERAL	1 434 554.17	1 322 727.13

DETAIL BILAN PASSIF

PASSIF	Exercice N 31/12/2021 12	Exercice N-1 31/12/2020 12
FONDS PROPRES COMPLEMENTAIRES - SANS DROIT DE REPRISE	240 210.69	240 210.69
10200000 Fond assoc. sans droits de rep	240 210.69	240 210.69
RESERVES STATUTAIRES OU CONTRACTUELLES	208 810.78	208 810.78
10630000 Reserves statut. ou contractue	208 810.78	208 810.78
RESERVES POUR PROJET DE L'ENTITE	57 321.55	57 321.55
10688000 Reserves diverses	57 321.55	57 321.55
REPORT A NOUVEAU	210 559.10	99 432.38
11000000 Report à nouveau	187 929.76	76 803.04
11010000 REPORT A NOUVEAU (IMMO)	22 629.34	22 629.34
RESULTAT DE L'EXERCICE (EXCEDENTS OU DEFICITS)	130 503.43	111 126.72
SITUATION NETTE (SOUS TOTAL)	847 405.55	716 902.12
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	18 063.37	20 000.00
13100000 SUBVENTION INVESTISSEMENT	22 667.78	20 000.00
13900000 SUBVENTIONS INVESTISSEMENT	4 604.41-	
TOTAL FONDS ASSOCIATIFS	865 468.92	736 902.12
TOTAL FONDS DEDIES		
PROVISIONS POUR CHARGES	20 000.00	20 000.00
15810000 PROVISION POUR URSSAF	20 000.00	20 000.00
TOTAL PROVISIONS	20 000.00	20 000.00
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	66 962.79	31 944.92
40100000 FOURNISSEURS	34 917.89	10 031.84
40810000 FACTURES NON PARVENUES	32 044.90	21 913.08
DETTES FISCALES ET SOCIALES	24 387.20	19 686.07
42100000 Personnel : rémunérations dûes	4 338.75	
42820000 Dettes provisio. pour conges p	8 496.20	8 711.15
43000000 Secu sociale et autres org soc	1 751.74	1 744.30
43100000 URSSAF	4 469.81	3 719.70
43710000 Prévoyance CHORUM	1 147.77	1 340.53
43730000 Retraite KLESIA	1 424.66	1 471.22
43750000 Mutuelle EOVIE	214.25	171.43
43820000 Charges sociales sur conges pa	2 155.25	1 798.04
44210000 PRELEVEMENT A LA SOURCE	65.77	153.70
44400000 IS	323.00	576.00
AUTRES DETTES	198 995.59	221 440.15
41100000 CLUBS	150 452.37	154 744.36
41980000 AVOIRS A ETABLIR		34 348.00
46730000 F.F.A.	18 543.22	9 847.79
46860000 Charges a payer	30 000.00	22 500.00

DETAIL BILAN PASSIF

PASSIF	Exercice N 31/12/2021 12	Exercice N-1 31/12/2020 12
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	258 739.67	292 753.87
48700000 Produits constates d'avance	258 739.67	292 753.87
TOTAL DETTES	549 085.25	565 825.01
TOTAL GENERAL	1 434 554.17	1 322 727.13

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2021 12	Exercice N-1 31/12/2020 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
VENTES DE BIENS	150.00		150.00	
70710000 VENTES DE MARCHANDISES (balles	150.00		150.00	
VENTES DE PRESTATIONS DE SERVICE		300.00	300.00-	100.00-
70830000 Prestations (KID CHRONO)		300.00	300.00-	100.00-
CONCOURS PUBLICS ET SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	66 000.00	41 625.00	24 375.00	58.56
74210000 SUBVENTION CONSEIL REGIONAL	16 000.00	5 000.00	11 000.00	220.00
74211000 SUBVENTION DRAJES		8 000.00	8 000.00-	100.00-
74300000 SUBVENTION ANS	50 000.00	28 625.00	21 375.00	74.67
DONS MANUELS	4 463.00		4 463.00	
75412000 ABANDON DE FRAIS BENEVOLES	4 463.00		4 463.00	
CONTRIBUTIONS FINANCIERES	1 242.00		1 242.00	
75550000 AIDE AUX CLUBS/FFA	790.00		790.00	
75560000 LABELS FFA	452.00		452.00	
REPRISES SUR AMORTISSEMENTS, DEPRECIATIONS, PROVISIONS	12 172.16		12 172.16	
78174000 REP PROV DEPREC CREANCES	6 470.66		6 470.66	
79118000 TRANSFERT DE CHARGES	5 701.50		5 701.50	
AUTRES PRODUITS	412 236.86	446 745.10	34 508.24-	7.72-
75800000 PRODUITS DE GESTION COURANTE	21.72	5.71	16.01	280.39
75812000 STAGES : participation des ath	4 825.00	7 525.00	2 700.00-	35.88-
75813000 LABELS CRR	2 865.00	4 595.00	1 730.00-	37.65-
75814000 PARTICIPATION FFA	3 080.00	550.00	2 530.00	460.00
75817000 COT. CENTRE ENTRAINEMENT H.L.	1 000.00	11 249.13	10 249.13-	91.11-
75850000 LICENCES	343 918.48	344 240.83	322.35-	0.09-
75860000 COTISATIONS DES CLUBS	19 466.66	37 649.43	18 182.77-	48.29-
75880000 DROITS DE MUTATION	37 060.00	40 930.00	3 870.00-	9.46-
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	496 264.02	488 670.10	7 593.92	1.55
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	249 201.53	215 920.42	33 281.11	15.41
60410000 SERVICES MUTUALISES	440.00		440.00	
60610000 Fournitures non stock. pharmac	297.64	25.83	271.81	NS
60630000 Fournit. entretien & petit equ	1 431.81	1 045.35	386.46	36.97
60640000 FOUNITURES ADMINISTRATIVES	2 650.10	2 888.59	238.49-	8.26-
60655000 Petit Equipement Sportif	1 429.62	4 700.70	3 271.08-	69.59-
60660000 Equipement des ATHLETES	771.48	1 006.20	234.72-	23.33-
60680000 FOURNITURE COVID-19		493.22	493.22-	100.00-
61250000 LOCATION PHOTOCOPIEUR	1 913.92	1 913.92		
61310000 LOCATION QUADRAWEB	1 036.80	1 051.20	14.40-	1.37-
61320000 Locations immobilieres	11 694.68	6 880.85	4 813.83	69.96
61321000 LOCATION HOME BOX	6 390.96	6 098.16	292.80	4.80
61322000 Locations Installations Sporti	12 713.09	19 040.04	6 326.95-	33.23-
61323000 Location Stands	450.00		450.00	
61350000 Locations de véhicules		560.01	560.01-	100.00-
61500000 Entretiens et réparations	525.24		525.24	
61510000 ENTRETIEN DES BUREAUX	748.80	559.21	189.59	33.90
61600000 Primes d'assurance	811.56	799.40	12.16	1.52
61830000 Documentation technique	1 773.48	31.68	1 741.80	NS
62180000 Services Extérieurs Secour Gar	3 527.67	4 348.77	821.10-	18.88-
62200000 Remunerat. d'interm. et honora		557.05	557.05-	100.00-

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

		Exercice N 31/12/2021 12	Exercice N-1 31/12/2020 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
62260000	HONORAIRES COMPTABLE	6 060.00	5 880.00	180.00	3.06
62260100	HONORAIRES OMEPS	638.00		638.00	
62260900	HONORAIRES DIVERS	1 872.00		1 872.00	
62265000	HONORAIRES MEDICAUX	1 135.00	604.52	530.48	87.75
62280000	INDEMNITES STAGE	8 820.00	6 440.00	2 380.00	36.96
62280100	INDEMNITES FORMATEURS	750.00	720.00	30.00	4.17
62280200	INDEMNITES JURY	30 361.00	21 577.00	8 784.00	40.71
62280300	INDEMNITES MEDICALES	1 300.00	1 254.00	46.00	3.67
62280400	INDEMNITES KID STADIUM		190.00	190.00-	100.00-
62280500	INDEMNITES CRE	4 268.20	16 280.00	12 011.80-	73.78-
62280600	INDEMNITES ENTRAINEMENT LYCEES	1 135.00	1 400.00	265.00-	18.93-
62300000	HEBERGEMENT SITE INTERNET	308.00	351.73	43.73-	12.43-
62310000	ABONNEMENT LOGICIEL	401.15		401.15	
62331000	PUBLICATION	794.00-	7 761.00	8 555.00-	110.23-
62340000	Cadeaux et Récompenses	5 245.13	10 702.02	5 456.89-	50.99-
62380000	EVENEMENT DE LA VIE	150.00	228.10	78.10-	34.24-
62511000	DEPLACEMENT LAO	44 422.83	42 034.61	2 388.22	5.68
62512100	Hébergement LAO	36 648.67	23 333.39	13 315.28	57.07
62513100	Restauration LAO	22 458.16	20 760.34	1 697.82	8.18
62610000	INTERNET ORANGE	2 385.09	1 573.35	811.74	51.59
62630000	AFFRANCHISSEMENT	402.43	559.61	157.18-	28.09-
62780000	FRAIS BANCAIRES	1 928.02	1 670.57	257.45	15.41
62800000	Divers	30 000.00		30 000.00	
62811000	COTISATIONS	700.00	600.00	100.00	16.67
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES		1 980.16	1 981.18	1.02-	0.05-
63330000	Part. employ. a form. prof. c	1 980.16	1 981.18	1.02-	0.05-
SALAIRES ET TRAITEMENTS		106 987.93	92 361.48	14 626.45	15.84
64110000	Rémunération du personnel LAO	102 527.93	91 983.13	10 544.80	11.46
64145000	INDEMNITES DIVERSES LAO	4 460.00	378.35	4 081.65	NS
CHARGES SOCIALES		25 565.23	14 628.63	10 936.60	74.76
64510000	URSSAF	17 179.26	7 550.15	9 629.11	127.54
64520000	Prévoyance CHORUM	1 873.78	1 685.81	187.97	11.15
64530000	Retraite KLESIA	3 895.69	3 271.98	623.71	19.06
64550000	Cotisations EOVIE	2 232.50	1 928.69	303.81	15.75
64750000	MEDECINE DU TRAVAIL / PHARMACI	384.00	192.00	192.00	100.00
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX DEPRECIATIONS		4 970.53	7 497.24	2 526.71-	33.70-
68112000	DOTATION AUX AMORTISSEMENTS	4 970.53	7 497.24	2 526.71-	33.70-
DOTATIONS AUX PROVISIONS			5 553.66	5 553.66-	100.00-
68174000	DOT PROV DEPREC CREANCES DOUT		5 553.66	5 553.66-	100.00-
AUTRES CHARGES		32 277.84	53 905.85	21 628.01-	40.12-
65400000	PERTES CREANCES IRRECOUVRABLES	7 525.84		7 525.84	
65800000	CHARGES DIVERSES	14.50	1.36	13.14	966.18
65813000	VERT. FFA LABELS CRCHS	4 807.50	2 347.50	2 460.00	104.79
65863000	DROITS DE MUTATIONS FFA	19 930.00	20 945.00	1 015.00-	4.85-
65881000	Vst FFA COTISATIONS FEDERALES		27 719.99	27 719.99-	100.00-
65883000	COTISATIONS CDA		2 892.00	2 892.00-	100.00-

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2021 12	Exercice N-1 31/12/2020 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	420 983.22	391 848.46	29 134.76	7.44
RESULTAT D'EXPLOITATION	75 280.80	96 821.64	21 540.84-	22.25-
AUTRES INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES	1 813.35	2 877.08	1 063.73-	36.97-
76800000 AUTRES PRODUITS FINANCIERS	1 813.35	2 877.08	1 063.73-	36.97-
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	1 813.35	2 877.08	1 063.73-	36.97-
RESULTAT FINANCIER	1 813.35	2 877.08	1 063.73-	36.97-
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	77 094.15	99 698.72	22 604.57-	22.67-
PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERATIONS DE GESTION	49 127.87	24 374.00	24 753.87	101.56
77100000 Produits except. sur oper. ges	44 258.87		44 258.87	
77110000 PENALITE ENGAGEMENT	865.00	2 945.00	2 080.00-	70.63-
77115000 PENALITES JURY	2 370.00	2 640.00	270.00-	10.23-
77116000 PENALITES ASSEMBLEE GENERALE	1 474.00		1 474.00	
77130000 Dons frais bénévoles		18 549.00	18 549.00-	100.00-
77181000 PRDTS EXCEPT	160.00	240.00	80.00-	33.33-
PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERATIONS EN CAPITAL	4 604.41		4 604.41	
77700000 QUOTE PART SUBV INVEST	4 604.41		4 604.41	
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	53 732.28	24 374.00	29 358.28	120.45
CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPERATIONS DE GESTION		2 370.00	2 370.00-	100.00-
67000000 Charges exceptionnelles		370.00	370.00-	100.00-
67200000 CHARGES EXCEP SUR EX ANTERIEUR		2 000.00	2 000.00-	100.00-
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS, DEPRECIATIONS ET PROVISIONS		10 000.00	10 000.00-	100.00-
68752000 DOTATION PROV. REDRESSEMENT		10 000.00	10 000.00-	100.00-
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES		12 370.00	12 370.00-	100.00-
RESULTAT EXCEPTIONNEL	53 732.28	12 004.00	41 728.28	347.62
IMPOTS SUR LES BENEFICES	323.00	576.00	253.00-	43.92-
69500000 IS	323.00	576.00	253.00-	43.92-
TOTAL DES PRODUITS	551 809.65	515 921.18	35 888.47	6.96
TOTAL DES CHARGES	421 306.22	404 794.46	16 511.76	4.08
EXCEDENT OU DEFICIT	130 503.43	111 126.72	19 376.71	17.44

LIGUE D'ATHLÉTISME D'OCCITANIE
7, rue André Citroën – 31130 BALMA
Tel : 05.34.25.80.30
Courriel : secretariat.lao@orange.fr
Site Internet : http://occitanie.athle.fr
Permanence de 9h à 17h

COMPTE RENDU DES COMMISSAIRES AUX COMPTES LIGUE ATHLÉTISME D'OCCITANIE

EXERCICE 2021.

Mesdames, Messieurs.

Conformément à la mission que vous avez bien voulu nous confier lors de la précédente Assemblée Générale en visioconférence du 21 Mai 2021, le Mardi 22 Mars 2022 nous avons vérifié les comptes de la structure déconcentrée de la Fédération Française d'Athlétisme qu'est la Ligue d'Athlétisme d'Occitanie pour la période du 01 Janvier 2021 au 31 Décembre 2021.

Messieurs André OLIVE Président de la Ligue d'Athlétisme d'Occitanie, Alain CABANIOLS Trésorier Général de la Ligue d'Athlétisme d'Occitanie, étaient présents.

Nous regrettons que les documents pour les opérations de vérification soient disponibles moins d'une semaine avant la date prévue de l'Assemblée Générale. De ce fait notre intervention se réalise dans l'urgence et ne permet pas aux personnes ayant une activité professionnelle de participer. En effet, en raison de ces délais restreints, André-Yves VERDEJO également élu commissaire aux comptes et ayant un emploi du temps surchargé n'a pas pu se libérer.

Pour cette mission, tous les livres et documents que nous avons demandés nous ont été fournis.

Nos constatations :

- Règlement d'une facture de matériel pour un site régulièrement utilisé par la Ligue pour des organisations Régionales. Si les justifications de cet achats sont acceptables, afin de pas faire jurisprudence ce type d'action doit être bien défini.

- Achat de 495 livrets des Règles de Compétition et Règles Techniques WA Édition 2020 à un tarif défiant toute concurrence (3 €). Hélas reçus après la date de parution de l'Édition 2022. Certains n'ont pas été retirés.

- Lors de vérification de l'Exercice 2020, nous avions demandé d'avoir le relevé des « Dons Bénévoles » à la Ligue. Nous n'avons pas eu cette liste. Souhaitons que pour les prochaines interventions, nous ayons la possibilité de consulter ces documents.

- Suite à notre remarque sur l'exercice précédent et bien qu'ayant sensiblement diminuées, les lourdeurs administratives avec paperasserie importante persistent, il est préférable de privilégier les virements aux envois de chèques.

- Nous notons que les souhaits de subventions de la Région Occitanie et de l'ANS inscrits sur le budget prévisionnel 2021 n'ont été honorés qu'a hauteur d'environ 50 %. Les excédents enregistrés ci dessous, peuvent peut être expliquer cela.

- Encore une fois cette année un compte de résultat positif dépassant les 20 % du budget.

Solde : + 130503,43 €

Ce qui fait un cumul sur les 2 derniers exercices de :

Exercice 2020 : + 111 126,72 €

Exercice 2021 : + 130 503,43 €

Le solde 2021 ayant été inclus dans le prévisionnel 2022, mais n'ayant pas été repris dans le Compte de Résultat, cela nous donne au cumul des 2 exercices un excédent de + 241 630,15 €.

Nous avons fait part de nos remarques et d'éventuelles pistes d'investissements aux responsables présents dans les locaux ce jour là qui ont été à notre écoute. Nous donnons donc quitus pour le Compte de Résultat tel qu'il est présenté.

Nous remercions les Services Administratifs de la Ligue d'Athlétisme d'Occitanie, Monsieur le Directeur Eric ALBERT et Mesdames les secrétaires Claire BRUN GAUTIER et Élodie SALAS pour la disponibilité dont elles ont fait preuve au cours de notre mission et leur adressons nos compliments pour la rigueur avec laquelle l'ensemble des documents sont classés et regroupés.

Jérôme GABORIT et Robert HURTES

BUDGET PREVISIONNEL 2022

LIGUE D'ATHLETISME D'OCCITANIE

					CHARGES		PRODUITS	
					676 700,00 €			676 700,00 €
1000	ATHLE PISTE			**182 000,00 €**			**6 500,00 €**	
	1100	Compétitions Régionales			43 000,00 €			
		1101	Régionaux Ind en Salle			11 000,00 €		
		1102	Interclubs SE			9 000,00 €		
		1103	Chpts de Secteurs			9 000,00 €		
		1104	Régionaux Ind			9 000,00 €		
		1199	Autres			5 000,00 €		
	1200	Match Interligues			30 000,00 €			
		1201	Coupe des Ligues Minimes Eté			6 500,00 €		
		1202	SARAN			4 500,00 €		
		1203	10km			4 500,00 €		
		1204	CA JU salle			4 500,00 €		
		1205	CA JU été			10 000,00 €		
	1300	Circuit des Meetings			12 500,00 €			
	1400	Indemnités Jurys			45 000,00 €			
	1500	Pénalités					6 500,00 €	
	1600	Equipement/Matériel			50 000,00 €			
		1610	Vestimentaire			5 000,00 €		
		1620	Matériel			40 000,00 €		
		1630	Récompenses			5 000,00 €		
	1700	Publications			1 500,00 €			
2000	PERFORMANCES et HAUT NIVEAU			**180 950,00 €**			**33 000,00 €**	
	2100	STAGES			110 000,00 €		33 000,00 €	
		2101	ELITES			60 000,00 €		18 000,00 €
		2102	Cadets			20 000,00 €		6 000,00 €
		2103	Minimes			30 000,00 €		9 000,00 €
	2200	CENTRES REGIONAUX D'ENTRAINEMENTS			19 600,00 €			
		2210	TOULOUSE			6 000,00 €		
		2220	MONTPELLIER			7 000,00 €		
		2230	PERPIGNAN			3 500,00 €		
		2240	SAINT CHELY D'APCHER			3 100,00 €		
	2300	SECTIONS SPORTIVES			7 100,00 €			
		2310	BLAGNAC			2 100,00 €		
		2320	RODEZ			2 000,00 €		
		2330	FONT-ROMEU			2 000,00 €		
		2399	AUTRES			1 000,00 €		
	2400	POLES ET CNE			29 500,00 €			
		2410	POLE TOULOUSE			2 500,00 €		
		2420	POLE MONTPELLIER			5 000,00 €		
		2430	CNE TOULOUSE			12 000,00 €		
		2440	CNE MONTPELLIER			10 000,00 €		
	2500	SUIVI MEDICAL REGLEMENTAIRE			1 750,00 €			
	2600	FONCTIONNEMENT ETR			10 000,00 €			
	2700	FONCTIONNEMENT CTS			3 000,00 €			
3000	RUNNING			**51 150,00 €**				
	3100	COMPETITIONS REGIONALES			8 600,00 €			
		3110	COURSES A LABEL			2 000,00 €		
		3120	CROSS					
			3121	1/4 finale CROSS		4 400,00 €		
			3122	1/2 finale CROSS		2 200,00 €		
	3200	COUPE DE France DES LIGUES			4 000,00 €			
	3300	CHALLENGE CROSS			10 000,00 €			
	3400	Indeminités Jurys			1 500,00 €			
	3500	CHALLENGE RUNNING			10 000,00 €			
	3600	CHALLENGE TRAIL			9 000,00 €			
	3700	EQUIPEMENT/MATERIEL			5 750,00 €			
		3710	Vestimentaire			750,00 €		
		3720	Matériel			5 000,00 €		
		3730	Récompenses					
		3799	Autres					
	3800	CRR			2 000,00 €			
	3900	Divers			300,00 €			
4000	ATHLE FORME ET SANTE			**2 600,00 €**				
	4100	JOURNEE NATIONALE MARCHE NORDIQUE			1 000,00 €			
	4200	CHALLENGE MN			1 600,00 €			
5000	FORMATION			**13 000,00 €**				
	5100	FORMATIONS DIRIGEANTS			1 500,00 €			
	5200	FORMATIONS OFFICIELS			4 000,00 €			
	5300	FORMATIONS ENTRAINEURS			1 500,00 €			
	5500	FORMATIONS CONTINUES			4 000,00 €			
		5510	COLLOQUE 1			2 000,00 €		
		5520	COLLOQUE2			2 000,00 €		
	5700	DOCUMENTATIONS			2 000,00 €			
6000	STRUCTURE LIGUE			**29 000,00 €**			**406 200,00 €**	

BUDGET PREVISIONNEL 2022

LIGUE D'ATHLETISME D'OCCITANIE

	6400	FONCTIONNEMENT ELUS			16 000,00 €				
		6410	COMITE DIRECTEUR			4 000,00 €			
		6420	BUREAU EXECUTIF			2 000,00 €			
		6430	COMMISSIONS REGIONALES			10 000,00 €			
	6500	ASSEMBLEES GENERALES			13 000,00 €				
		6510	ASSEMBLEE GENERALE LAO			6 000,00 €			
		6520	AG FINANCIERE			2 000,00 €			
		6530	AG FFA			5 000,00 €			
	6700	LICENCES - COTISATIONS CLUBS						382 500,00 €	
	6800	MUTATIONS						20 000,00 €	
	6900	DIVERS						3 700,00 €	
7000	ADMINISTRATION			**218 000,00 €**					
	7100	SALAIRES ET CHARGES			185 000,00 €				
	7200	FONCTIONNEMENT SALARIES			3 000,00 €				
	7300	SIEGE LAO			30 000,00 €				
8000	SUBVENTIONS						**231 000,00 €**		
	8100	REGION OCCITANIE							
		8110	FONCTIONNEMENT					60 000,00 €	
		8120	INVESTISSEMENT					20 000,00 €	
	8200	ANS							
		8210	ANS-PSF					100 000,00 €	
		8220	ANS-PST					36 000,00 €	
		8299	AUTRES						
	8300	FDVA						15 000,00 €	

Emargement des clubs présents

Numero	Voix	Nom	Emargement
1	57	SA PAMIERS BASSE ARIEGE	1
2	34	CA SAINT-GIRONS	1
3	10	COURIR ARIEGE PYRENEES-CAP09	0
4	83	EA PAYS DE FOIX	1
5	5	ATHLE 11*	1
6	210	S/L AS CARCASSONNE	1
7	55	S/L JS LEZIGNAN-CORBIERES	1
8	108	S/L AC LIMOUX	1
9	140	S/L LAURAGAIS ATHLE CASTELNAUDARY	1
10	192	S/L ASAR CORBIERES MEDITERRANEE	1
11	327	S/L AC NARBONNE MEDITERRANEE	1
12	84	S/L GINESTAS X TRAIL	1
13	128	GRUISSAN SPORTS EVENEMENTS	1
14	10	TEAM PAPYCOACH	1
15	103	SO MILLAU	1
16	204	STADE RODEZ ATHLETISME*	1
17	18	S/L COURIR EN LEVEZOU	1
18	35	S/L ATHLE VALLON	1
19	148	S/L LUC PRIMAUBE ATHLETISME	1
20	108	AC VILLEFRANCHE DE ROUERGUE	1
21	114	ATHLETIC CLUB SAINT AFFRICAIN	1
22	31	TEAM 12	1
23	58	CPL PRIMAUBE	1
24	70	ALAJM SAINT-GILLES	0
25	395	ASSP VERGEZE	1
26	292	ALES CEVENNES ATHLETISME*	1
27	237	ENTENTE NIMES ATHLETISME	1
28	231	BAGNOLS MARCOULE ATHLETISME*	1
29	52	S/L CA SPIRIPONTAIN	0
30	40	MC NIMES	1
31	33	SAINT-CHRISTOL AC	1
32	275	ATHLE NIMES 30	1
33	50	NIMES MARATHON	0
34	363	ATHLETISME ET COURSE NATURE ANDUZE	1
35	32	COURIR A BEAUCAIRE	0
36	51	MANDUEL METROPOLE MARATHON	0
37	84	GARONS ASSOCIATION D'ATHLETISME	1
38	53	RUN TRAIL NIMES 30	0
39	44	ATHLETIC CLUB LATITUDE 30	1
40	41	KB RUNNING	1
41	9	CAP BOMBONERA	0
42	56	NIMES RUNNING	0
43	5	UNION SUD ATHLETISME 30*	1
44	113	S/L UZES AC	1
45	208	S/L ROCHEFORT SPORT ATHLETISME	1
46	364	S/L ALES AGGLOMERATION TERRE DATHLETISME DES CEVENNES	1
47	69	ASPTT TOULOUSE	1
48	293	MURET AC	1
49	704	CA BALMA	1
50	37	ATHLE LAURAGAIS OLYMPIQUE	1

Emargement des clubs présents

Numero	Voix	Nom	Emargement
51	63	STADE SAINT-GAUDENS	0
52	67	TOULOUSE CMS	1
53	221	US COLOMIERS	1
54	472	BLAGNAC SC	1
55	577	SA TOULOUSE UC	1
56	11	ATHLE 632*	1
57	461	S/L ATHLE 632 TOURNEFEUILLE	1
58	166	S/L ATHLE 632 FONSORBES	1
59	108	S/L ATHLE 632 PLAISANCE DU TOUCH	1
60	134	S/L ATHLE 632 JS CUGNALAISE ATHLETISME	1
61	32	ASSOCIATION SPORTIVE VILLEMURIENNE ATHLETISME	0
62	149	ATHLETIC CLUB AUTERIVAIN	1
63	142	STADE TOULOUSAIN ATHLETISME	1
64	75	LES ZINZINS DES COTEAUX 31	0
65	107	ATHLETICS COACHING CLUB RAMONVILLE	0
66	5	UNION ATHLETIQUE OCCITANE 31*	1
67	27	S/L TOULOUSE OAC	1
68	232	S/L US FRONTON ATHLETISME	1
70	112	PORTET ATHLETIC CLUB	0
71	46	DESPERADO TRAIL	0
72	34	ATHLETIC CLUB COTEAUX DU GIROU	0
73	142	VILLEFRANCHE ATHLE LAURAGAIS 31	0
74	28	TRAIL DU MOURTIS	0
75	41	LES GALOPINS DU CAGIRE	1
76	220	ATHLETIC CLUB LAURAGAIS	1
77	34	CLUB DATHLETISME DE CASTELGINEST	1
78	265	AC AUCH	1
79	79	SA CONDOM	1
80	78	ASTARAC FOND CLUB	1
81	139	TRACKS ATHLE LISLE JOURDAIN 32	1
82	169	CA PEZENAS	1
83	140	US SETE ATHLETISME	1
84	5	LODEVE MARATHON	0
85	46	AC VALLEE DU SALAISON	1
86	67	MONTPELLIER ATHLETIC RUNNING CLUB	0
87	291	LUNEL A.	1
88	8	GANGES COURT	0
89	122	ATHLETIC CLUB DES PAYS D AGDE	1
90	140	ATHLETIQUE CLUB CLERMONTAIS	0
91	342	BEZIERS CHEMINOTS ATHLETISME MEDITERRANEE*	1
92	15	S/L BEZIERS ATHLETIC CAZOULIN	1
93	16	VEDAS ENDURANCE	0
94	113	FABREGUES ATHLETISME	1
95	8	MONTPELLIER ATHLETIC MEDITERRANEE METROPOLE*	1
96	165	S/L VENDARGUES ATHLETISME	0
97	391	S/L SAINT-MATHIEU ATHLETIC	1
98	182	S/L MAGUELONE JOGGING	0
99	146	S/L MIREVAL GARDIOLE ATHLETISME	0
100	841	S/L ATHLETIC CLUB MONTPELLIER	1
101	142	SAINT GELY DU FESC ATHLETISME	1

Emargement des clubs présents

Numero	Voix	Nom	Emargement
102	190	MAUGUIO CARNON ATHLETISME	1
103	59	PEROLS FOOTING	1
104	16	JOGGING CASTELNAU	0
105	120	CLERMONT SPORT ENDURANCE	1
106	64	CAROUX X-TRAIL	0
107	14	CASTRIES RUNNING CLUB	0
108	10	BESSAN SPORT NATURE	0
109	5	BEZIERS ATHLETISME	0
110	9	RUN IN CRES	1
111	38	LA MARCHE NORDIQUE CASTRIES	0
112	43	ATHLE PEZENAS 34	0
113	28	LOUPIAN TRI NATURE	1
114	50	SAINT-CERE ATHLETISME CLUB	1
115	38	SPORTING CLUB GOURDON ATHLETISME	1
116	197	FIGEAC AC	1
117	16	ATHLE 46	1
118	126	CAHORS A	0
119	130	AC GIGOUZAC SAINT GERMAIN	0
120	5	ATHLETISME LOZERE *	1
121	42	S/L CA LANGOGNE	1
122	58	S/L SAINT-CHELY ATHLETISME	1
123	131	S/L EVEIL MENDOIS ACM	1
124	65	S/L MARVEJOLS CROSS MARATHON	1
125	103	S/L MARVEJOLS A GEVAUDAN	1
126	5	S/L SEMI MARATHON MARVEJOLS-MENDE	1
127	40	SALTA BARTAS	1
128	8	JEUNESSE ATHLETISME MARVEJOLAISE	0
129	134	STADOCESTE TARBES	1
130	58	UA LOURDES	0
131	328	TARBES PYRENEES ATHLETISME	1
132	17	ASC AUREILHAN	1
133	16	JEUNESSE AMICALE BORDERAISE	1
134	104	ESCLOPS D'AZUN	1
135	5	ADOUR PYRENEES ATHLETISME 65 *	0
136	162	S/L SEMEAC OLYMPIQUE	0
137	44	S/L SOUES OMNISPORTS	1
138	153	S/L STADE BAGNERAIS A	0
139	62	S/L A.C.M RUNNING CLUB	1
140	49	S/L MARCHE NORDIQUE 65	1
141	6	CLUB D'ATHLETISME DU VIGNEMALE	0
142	14	1000 PATTES VICQUOIS	0
143	37	RUNNING ORDIZAN CLUB	0
144	65	SAINT LARY AURE ATHLETISME	0
145	97	ATHLE 65 LOURDES PAYS DES GAVES	1
146	31	MONTAGNARDS ARGELESIENS PYRENEES VALLEES DES GAVES	0
147	184	RIBERAL AC	0
148	17	HAUT VALLESPIR A	1
149	5	ATHLE 66*	1
150	353	S/L UNION PERPIGNAN ATHLE 66	1
151	115	S/L ATHLE BOMPAS	1

Emargement des clubs présents

Numero	Voix	Nom	Emargement
152	169	S/L ATHLETIQUE SPORT SANTE DES ALBERES	1
153	6	S/L AQUASPORTS SAINT-CYPRIEN	1
154	56	S/L ATHLETIQUE CLUB DE LLUPIA	0
155	56	S/L TEAM TRAIL THUIR	1
156	82	RUNNING66	1
157	70	ATHLETIC CLUB FONT-ROMEU	0
158	23	RUNNING BEACH CLUB SAINTE MARIE LA MER	1
159	26	MARCHE NORDIQUE EN PYRENEES ORIENTALES	0
160	8	RUN MULTISPORTS TRAINING	0
161	433	ECLA ALBI*	1
162	134	S/L LAVAUR ATHLETISME	1
163	19	S/L AFCR LISLOIS	0
164	58	S/L SC GRAULHET	1
165	159	S/L ATHLE BRENS GAILLAC	1
166	139	S/L LES POINTES DE ST SULPICE	1
167	8	SCA LICORNES DE PUYGOUZON	1
168	5	TARN SUD ATHLETISME*	1
169	88	S/L ES AUSSILLON	1
170	45	S/L CA SOREZIEN	1
171	69	S/L AC LACAUNE	1
172	75	S/L LABRUGUIERE AC	1
173	47	S/L CA VIELMUROIS	0
174	333	S/L CASTRES ATHLETISME	1
175	5	ATHLE TARN PASSION *	1
176	52	S/L CAPIAL ATHLE.ST JUERY	1
177	79	S/L USCA LESCURE	1
178	94	S/L USC ALBI	1
179	5	S/L ALBI 24 HEURES	1
180	5	MARATHON D ALBI	1
181	7	ASSOCIATION MULTISPORTS MONTREDONNAISE	1
182	5	ATHLE TARN NORD*	1
183	266	S/L US CARMAUX	1
184	121	S/L FLORENTIN ATHLE	1
185	14	AVENIR VALENCE D'AGEN O.	1
186	213	MOISSAC ATHLE	1
187	27	CERCLE ATHL. CASTELSARRASINOIS	1
188	335	MONTAUBAN ATHLETISME	1
189	198	CLUB ATHLETIQUE CAUSSADAIS	1
190	17	UNION ATHLETIQUE NOHICOISE	1
191	243	S/L UNION CLUB ATHLETIQUE	1
	21539		138
		Représentants (voix)	18393

	Nombre	% Voix exprimées
VOTE TEST		
Pour	11715	66,94%
Contre	2204	12,59%
Abstention	3581	20,46%
131 votants pour un total de voix exprimées de		**17500**

	Nombre	% Voix exprimées
Approbation du PV de l'AG du 21 mai 2021		
Pour	17344	97,29%
Contre	218	1,22%
Abstention	265	1,49%
132 votants pour un total de voix exprimées de		**17827**

	Nombre	% Voix exprimées
Approbation du bilan et du compte de résultat 2021		
Pour	17399	94,80%
Contre	753	4,10%
Abstention	202	1,10%
136 votants pour un total de voix exprimées de		**18354**

	Nombre	% Voix exprimées
Affectation du résultat 2021 au Compte de Réserve Statutaire		
Pour	15915	86,76%
Contre	1654	9,02%
Abstention	774	4,22%
136 votants pour un total de voix exprimées de		**18343**

	Nombre	% Voix exprimées
Approbation du montant de la part Ligue des Licences 2022-2023		
Pour	15165	82,45%
Contre	1528	8,31%
Abstention	1700	9,24%
138 votants pour un total de voix exprimées de		**18393**

	Nombre	% Voix exprimées
Approbation du budget prévisionnel 2022		
Pour	14163	80,27%
Contre	3191	18,09%
Abstention	290	1,64%
131 votants pour un total de voix exprimées de		**17644**

	Nombre	% Voix exprimées
Elections complémentaires des membres du Comité Directeur (4 postes à pourvoir dont 1 médecin)		
CARRE Chrystel	14180	80,82%
BRACKMAN Jean-Paul (médecin)	13916	79,31%
LAGIER Christophe	12357	70,43%
HAHN-TRESSIERES Anthony	11361	64,75%
AUTUORI Jean-Alain	8835	50,35%
CHASTAN Richard	5586	31,84%
129 votants pour un total de voix exprimées de		**17546**

	Nombre	% Voix exprimées
Elections des membres de la Commission de Contrôle des Finances (3 postes à pourvoir)		
HURTES Robert	15451	92,47%
VERDEJO André-Yves	14560	87,14%
GABORIT Jérôme	14523	86,92%
122 votants pour un total de voix exprimées de		**16709**

RAPPORT DE LA COMMISSION SPORTIVE ET D'ORGANISATION

Mars 2022

Pierre OLIVE

LIGUE D'ATHLETISME D'OCCITANIE
Pyrénées - Méditerranée

Grace aux moyens modernes, la CSO LAO s'est réunie 10 fois en Visio réunion, ce qui a permis d'économiser du temps et de l'argent en déplacements !

Les débats ont été moins commodes que s'ils s'étaient déroulés en présentiel mais covid oblige !

Aucune compétition LAO en salle n'a été organisée en 2021 et la saison sur piste a commencé le 23/5/21 après l'annulation des interclubs. Nous avons pu organiser nos championnats LAO presque normalement et tenté d'allonger la saison athlétique en organisant un « OPEN » le 11/7 mais l'affluence récoltée a été bien décevante : les occitans étains déjà tous partis vaticiner à la plage ou en montagne dès le début juillet....

Nous avons réussi à publier le calendrier des compétitions LAO avec plusieurs semaines d'avance sur les années précédentes, ce qui permet aux clubs et aux comités de planifier plus commodément leurs propres épreuves. Il nous faudrait vraiment établir le calendrier hivernal en juin puisque le changement de saison devrait être avancé au 1/9 et le calendrier estival doit être absolument publié en novembre au plus tard. Nous désirons implanter les cross avec 12 mois d'avance !

La stabilité a présidé à nos réflexions pour le mode d'engagement afin que les clubs, entraîneurs et athlètes ne soient pas perturbés :

- Liste des qualifiables publiés le LUNDI précédant la compétition
- Confirmations par les clubs du désir de participation de leurs athlètes jusqu'au MARDI soir
- Publication des listes des athlètes effectivement sélectionnés le MERCREDI

Les pénalités de retard sont devenues rares et les pénalités pour manque d'officiels sont en diminution ; c'est plutôt une bonne chose ! Les oublis de confirmation de présence sur place lors des épreuves aussi d'ailleurs même si encore.....

Nous avons de graves problèmes pour implanter nos championnats LAO car rares sont les stades occitans adaptés à nos compétitions : piste 8 couloirs avec terrain annexe de lancers doté d'une cage.
Il nous faut donc nous adapter et faire au mieux, en cherchant des implantations relativement centrales sans toutefois, négliger les extrêmes géographiques....

Pourtant, avec les travaux annoncés ou en cours à Auch, Carcassonne, Montauban, Montpellier ou Perpignan, nos perspectives pourraient s'améliorer aussi bien l'été que l'hiver puisque la salle de Tarbes va bientôt devenir opérationnelle. Les clubs doivent savoir qu'un club qui accueille un championnat LAO n'a pas à fournir le jury de la compétition !!! Il doit fournir le stade, le matériel et la buvette qui sert les repas aux officiels (mais c'est la LAO qui finance ces repas), c'est déjà beaucoup pour un club !!

Le schéma directeur de nos installations désormais établi, a mis clairement nos besoins immédiats en lumière, compte tenu de la répartition géographique de nos licenciés :

- Un stade à Montpellier avec 8 couloirs, parkings et terrain annexe de lancers
- Une ou même deux salles dans la métropole toulousaine

Et surtout

- Une grande salle d'envergure nationale déjà à l'étude à Albi

CSO LAO

RAPPORT DE LA COMMISSION REGIONALE DES JEUNES

Mars 2022

Didier DONNETTE

LIGUE D'ATHLETISME D'OCCITANIE

Pyrénées - Méditerranée

Bilan de la commission régionale des jeunes : saison 2021

La saison est plus dense que celle passée ou, uniquement des défis ont été proposés.

Cependant, pour l'année 2021, une réelle demande des jeunes à participer sur les différentes rencontres proposées par les clubs, comités et la ligue.

La commission a travaillé avec des liens étroits et constructifs avec les autres commissions de la LAO.

- La CSO pour les préparations d'organisation, les programmes et les horaires entre autre.
- Les Officiels pour les mise en place des compétitions.
- ETR pour les sélections et participation aux différents stages et rencontres « Ligues », avec de beaux résultats en estival et en Cross.
- Vétérans, pour les lancers longs.

La commission n'a pu se réunir en présentiel, mais à échanger régulièrement sur les points cités et des formations ont été proposés aux comités des territoires par l'intermédiaire des représentant des CDJ.
Notamment avec les responsables de la fédération sur les U7, les U9.
Le PASSATHLE.

Cette saison verra une réflexion sur les U12/14

Mise en avant des formations Jeunes Juges et des formations Jeunes Juges/ Jeunes Officiels avec l'UNSS.

Saison hivernale :

Toutefois, si la saison hivernale a été tronquée. L'organisation locale des clubs avec ou sans l'aide des CDA, a permis de rester en contact avec la pratique athlétique.
Organisation en septembre/octobre des Cross.

280 dans les catégories BE et MI sur le Cross à Caussade au ½ finales.
Coupe de France des ligues cross sur Montauban

CLASSEMENT MIXTE :	4ème
CLASSEMENT FEMININS	3ème
CLASSEMENT MASCULINS :	9ème

109 performances mesurées pour les Lancers longs Minimes à Blagnac

La saison estivale :

Elle fut dense et a permis les organisations à visée nationale de se dérouler, avec les Tours qualificatifs et les Zones.
Equip'Athlé Pointes d'Or relais 8/2/2/8 Challenge EC
Coupe des ligues estival et Cross

La densité des jeunes et le nombre important de comité départementaux, ainsi que l'étendue des territoires nous a entrainé à proposer pour la saison à venir:

- Plusieurs secteurs de Zones :
  - Pour l'Equip'Athlé
  - Pour les Pointes d'Or

Il semble opportun de rappeler que les nouveaux règlements jeunes permettent pendant les premiers tours de l'Equip'Athlé de présenter un nombre important de jeunes et que le triathlon est autorisé, ceux qui permet de réaliser des totaux sur les triathlons des pointes d'Or. Il n'y a que pour les finales que selon le niveau de jeu, le nombre d'athlètes est limité.

  - Libre aux clubs de se rendre sur le site souhaité
  - Limite les temps de transports et les coûts pour ces rencontres
- Plusieurs sites pour le championnat LAO individuels BE
- Un seul site pour les MI.
  Nous rappelons que ce championnat est maintenu, bien que les rencontres pour ces catégories BE et MI ne devrait se réaliser que par triathlons, Relais ou par Equipe.

231 jeunes sur le stade de Vergèze pour le championnat individuel LAO

240 jeunes sur le stade de Castres pour le championnat « Pointes d'Or » LAO

CHALLENGE NATIONAL EQUIP ATHLE

Participation :
Ecla Albi - Sud Tarn Athlétisme - Athlé 66
Stade Rodez Athlétisme - CA Balma

COUPE DE France DES LIGUES St-ETIENNE
4ème place des équipes minime mixtes.
7ème place de l'équipe minimes MIF.
2ème place de l'équipe minimes MIM.

Les « POINTES D'OR » Colette Besson

Relai 8/2/2/8
Tarn Sud Athlétisme meilleur temps
Ecla Albi

Challenge EC
Athlé 66 : 2ème

Triathlons :

Athlé 66	-	USSA Sète	-	Stade Rodez Athlétisme	-	AC Club des Pays d'Agde	-
Lunel A	-	Montauban Athlétisme	-	MA2M	-	CA Balma	-
Muret AC	-	AC Villefranche de Rouergue	-	Tarn Sud Athlétisme	-	CA Pézenas	-
Athlé 11	-	Cahors A	-	Béziers Cheminot	-	Athlé 65	-
Ecla Albi							

Didier DONNETTE

RAPPORT DE LA COMMISSION des OFFICIELS TECHNIQUES

Mars 2022

Sandrine VALETTE

LIGUE D'ATHLETISME D'OCCITANIE
Pyrénées - Méditerranée

Composition : Sandrine VALETTE, Chantal DUPRAT, Elisabeth LAGIER, Cathy TRAUCHESSEC, José DE OLIVEIRA, Pierre OLIVE, Thierry DUPRAT et Gérard LATERRASSE.

Missions : - Mise en place du jury sur toutes les compétitions régionales.

- Formation des officiels (tout niveau).

Malheureusement peu de compétitions ont eu lieu cette saison suite à la pandémie. Le jury a tout de même été présent et suffisant sur les compétitions. La commission a décidé de nommer plusieurs juges arbitres (notamment courses et concours) sur les compétitions afin de répartir les tâches de chacun.

Concernant la formation, la COTR s'est adaptée en proposant des formations en visioconférence, **12 formations** de niveau 2 et 3 ont été dispensées. Seulement 3 comités départementaux (31 – 34 – 81) ont proposé des formations de niveau Assistant en visioconférence. Les stagiaires ont pu également se former dans les autres ligues (formations en visioconférence).

Au total, **71 diplômes d'officiels** ont été attribués cette saison :

Juge Assistant photo d'arrivée	1	
Juge Assistant départ	1	
Juge Assistant courses	2	
Juge Assistant lancers	13	
Juge Assistant sauts	21	
Juge Assistant secrétariat informatique	8	**46**
Juge départ	1	
Juge courses	1	
Juge lancers	6	
Juge sauts	7	**15**
Chef Juge courses	2	
Chef Juge lancers	5	
Chef Juge sauts	2	**9**
Juge Arbitre stade	1	**1**

La commission remercie tous les officiels qui ont permis que certaines compétitions puissent se faire malgré la crise sanitaire. Elle remercie également tous les tuteurs, les formateurs et les évaluateurs qui s'investissent dans la formation de nouveaux officiels.

RAPPORT DE LA COMMISSION REGIONALE RUNNING

Mars 2022

Patricia ALT

LIGUE D'ATHLETISME D'OCCITANIE
Pyrénées - Méditerranée

En 2021, La ligue d'OCCITANIE ressence 48 courses labellisées, 39 annulations ont été enregistrées à cause de la situation sanitaire.

La majorité des labels sont régionaux sauf MILLAU les 100 km les trails de FONTFROIDE, De GRUISSAN et la TUQUE course de montagne. Aucun label International en OCCITANIE.

Les cross : Deux labels nationaux, 7 labels régionaux, 5 cross ont été annulés.

Seuls les championnats régionaux d'OCCITANIE de 10km, montagne et 24 heures ont pu se faire.

Cette absence de championnats a été largement compensée par un magnifique championnat de France de Cross à MONTAUBAN, après les annulations consécutives dues aux événements.

Nous avons aussi accueilli les championnats de France de 24 heures à ALBI, la fédération n'ayant aucun organisateur disponible, les compétences de 24 H ALBI et l'équipe de Didier THIRIOT ont permis à ces athlètes d'avoir leur championnat.

La ligue a remboursé tous les organisateurs qui avaient des labels des courses qui n'ont pu être fait. Elle a aussi remboursé les organisateurs qui ont malgré les problèmes rencontrés maintenu leur épreuve.

Pour 2022 la ligue (validé en comité directeur) met en place une aide pour les athlètes licenciés compétition d'Occitanie en leur offrant l'inscription aux championnats régionaux.
Une convention entre les organisateurs et la ligue a été rédigée.

Actuellement nous rencontrons un problème d'effectif dans le corps des arbitres mesureurs du Running.

La fédération préconise une moyenne de 3 arbitrages par arbitre par an.

Pour notre région, le panel de juges arbitres-mesureurs est de 24 :

- ✓ 1 expert
- ✓ 1 fédéral
- ✓ 21 régionaux

5 ne sont plus actifs à ce jour et 4 ne prennent qu'une mission voir moins mais ne sont pas considérés comme non actif.

En conclusion une formation d'arbitre running, trail, cross et mesureurs est nécessaire pour nous permettre de garder un nombre correct de courses labellisées qui permettent les qualifications aux championnats de France.
Depuis 2019 nous n'avons pas pu mettre en place des formations, en 2020 mise en place de l'OFA les documents n'étaient pas encore prêts, 2021 la situation sanitaire n'a pas permis de faire une formation en présentielle, seule une formation sur le mesurage a été faite en visioconférence en avril nous avions 5 candidats, mais les QCM n'étaient pas encore disponibles.
Nous allons la reprogrammer avant l'été, nous avons actuellement une demande forte sur le mesurage et quelques demandes sur l'arbitrage trail, cross.

Nous avons organisé une plénière restreinte à la ligue le 16 janvier 2021, les élections ont pu se faire nous avions le quorum, Patricia ALT a été réélue.

RAPPORT DE LA COMMISSION REGIONALE DE L'ATHLETISME FORME ET SANTE

Mars 2022

Janine COURTADE

LIGUE D'ATHLETISME D'OCCITANIE
Pyrénées - Méditerranée

Participation aux six réunions en Visio conférence de la commission Nationale "Forme et santé " et diffusion des informations.

Deux réunions de la Commission Forme et Santé Régionale dont :

- Proposition d'un plan de relance "Forme et santé" pour la ligue d'Occitanie :

    - Plan de Communication sur le Sport-Santé dans la région (Presse, réseaux sociaux, affiches)
    - Réalisation d'Assises sur le Sport-Santé à destination de nos entraineurs et des partenaires (intervenant Dr Depiesse)
    - Appel à projet financé par la Ligue sur des actions Sports Santé réalisées soit par les clubs ou les départements. Cela permettrait d'avoir des actions diversifiées en lien avec les attentes des territoires (création de sections "Forme et Santé", réalisation de "Diagnoform", évènements Marche Nordique etc.…)
    - "Mobil Sport" : action de développement "Forme et Santé" dans plusieurs lieux de la ligue en fonction des besoins.
    - Challenge Marche Nordique avec étapes dans plusieurs lieux d'Occitanie.
    - Favoriser la création de parcours labellisés FFA (Marche Nordique ou Trail)
    - Partenariat à réaliser avec l'ARS, Ligue contre la Cancer etc… en ce qui concerne ce projet j'ai contacté l'ARS pour voir comment nous pourrions établir une convention.

- Participation à l'organisation avec Belhambra et la FFA d'un tournage à Montpellier sur le sport santé.

- Sollicitation de tous les clubs d'Occitanie pour participer à la Journée Nationale de Marche Nordique.

- Mise en place d'un référent Athlé-Fit en Occitanie.

- Sollicitation des comités départementaux pour mettre en place un référent Sport Santé dans chaque département (4 à ce jour).

RAPPORT DE LA COMMISSION REGIONALE DE MARCHE ATHLETIQUE ET MARCHE NORDIQUE

Mars 2022

Christophe CHEVAL

LIGUE D'ATHLETISME D'OCCITANIE
Pyrénées - Méditerranée

Président de la commission :
Christophe CHEVAL
Délégué Commission Marche Occitanie :
Franck Robert, Patrick BARDY, David Raffanel, André CASALE.

Feedback sur la saison 2021 :
Plusieurs Visio LAO CRM ayant pour but la reprise avec un calendrier Marche et Marche Nordique.
Des idées, des échanges sur la reprise à la normal des compétitions.

CHAMPIONNATS D'OCCITANIE MARCHE ATHLETIQUE :
Le dimanche 07 novembre 2021 à St Sulpice la Pointe.
Les Délégués André CASALE et David RAFFANEL ont œuvré avec le club Saint Sulpice à l'organisation des championnats d'Occitanie de Marche Athlétique sur route.
Un évènement attendu par tous en Occitanie et un évènement réussi par un club et des bénévoles heureux de reprendre la compétition et d'accueillir les Marcheurs.
Points fort, la mobilisation et l'organisation. Point d'amélioration la remise des récompenses.
Aux vues de la réussite de l'évènement, nous émettons le souhait favorable que st Sulpice propose cette année la même organisation.

CHAMPIONNATS D'OCCITANIE MARCHE NORDIQUE à GARONS le 4 juillet 2021 :
En 5 semaines Garons Athlétisme a relevé le défi demandé par la ligue de mettre en place cette compétition avec à ce jour aucune aide financière de la Ligue d'Athlétisme Occitanie, si ce n'est le remboursement de la chambre du Juge régional, Mr BÉZIADE, 89 inscrits, 80 participants.
(Un déficit de 470 €)
Défi relevé pour Garons athlétisme !

MARCHE NORDIQUE EN 2021 :
Oeneotrail de Lunel du 5 décembre nom qualificatif !
Annulation de la nordique aixoise du 23 janvier !

Compétitions à venir :
CHAMPIONNATS D'OCCITANIE MARCHE ATHLETIQUE à BLAGNAC (CA-JU-ES-TC) :
Dimanche 17 AVRIL 2022 – Stade Andromède
20 000m et un 10 000m Marche
Un **meeting départemental** est organisé ce même jour, à l'issue du championnat **pour les BE et MI** (3000m Marche MI et 2000m Marche BE)
Une épreuve d'initiation / animation à la marche sera aussi mise en place (1000m) pour les PO.
Engagements :
Jusqu'au mercredi 13 avril 2022

CHAMPIONNATS D'OCCITANIE MARCHE NORDIQUE à GARONS le 13 mars 2022 :
Ce dimanche 13 avril avec un peu plus de temps pour la préparation nous avons accueilli des marcheurs venant de toute la France pour les qualifications aux France qui se tiendra le 3 avril sur Chamarande. (Inscrits 14, inscrits présents 124) et bien entendu notre région fut très bien représentée.

<u>L'avenir de la Marche Athlétique et la Marche Nordique en Occitanie 2022 2023 :</u>

ECHANGE EN VISIO DE LA CRM :
Acceptation par la commission de la proposition du président André OLIVE de remplacer le championnat par équipe de Sarran par des stages.
La commission a noté l'idée du président André OLIVE des stages techniques sur 4 jours, 15 jeunes, un kiné et 2 coachs.

La commission émet le souhait d'organiser 4 fois une journée de rassemblement plutôt que 4 jours consécutifs pour la Marche athlétique. (Compte rendu 14 septembre 2021).
1ère journée à Balma.
2ème journée à Toulouse ou Montpellier.
Les deux autres jours seront à déterminer en 2022.
La commission souhaite inviter les juges de Marche Athlétique sur la journée technique.

La commission émet le souhait d'organiser 4 fois une journée de rassemblement plutôt que 4 jours consécutifs pour la Marche Nordique. (Compte rendu 14 septembre 2021)
1ère journée à Garons.
2ème journée à Toulouse ou Montpellier.
Les deux autres jours seront à déterminer en 2022.
La commission souhaite inviter les juges de Marche Nordique sur la journée technique.

Le 14 septembre demande à la ligue de la prise en compte financière du prochain Championnat régional d'Occitanie pour Garons le 13 mars 2022. (Compte rendu 14 septembre 2021).

Demande d'une ligne budgétaire à la LAO :

Il nous apparait incontournable pour la bonne santé mais aussi et surtout le développement de la Marche athlétique et la Marche Nordique d'avoir une reconnaissance de notre ligue LAO.
Cela doit passer par des regroupements d'athlètes, d'entraineurs, des stages techniques, l'accueil de juges dans les stages etc…
En annexe le budget prévisionnel au stage Marche athlétique et Marche Nordique pour la saison 2021/2022 et pour la saison 2022/2023.

Appel à candidature :

La CRM lance un appel à candidature pour l'organisation des championnats d'Occitanie Marche Nordique 2022/2023.

La CRM lance un appel à candidature pour l'organisation des championnats d'Occitanie Marche Athlétique 2022/2023.

Délégué CRM :

Le Président de la CRM a eu contact avec Jérôme Durand MA2M entraineur Marche Athlétique avec l'idée et l'énergie à nous aider dans le développement et la relance d'une dynamique de la Marche athlétique en Occitanie. Echange à poser avec Jérôme et la CRM lors d'une prochaine réunion.

Le président remercie la disponibilité des membres de la commission et leurs bienveillances.

Le Président CRM
Christophe CHEVAL

LIGUE D'ATHLETISME D'OCCITANIE

Budget Stage Techique Marche et Marche Nordique

Objet :	**Budget CRM Occ Saison 2021/2022**				
Nom - Prénom :	**CHEVAL Christophe**				
Adresse :	**7 rue de la Carreade**	**Code Postal :**	**66170**	**Ville :**	**St Féliu d'Amont**

						REPAS					
Date	**Description**	**Module**	**NB d'Athléte**	**NB d'entraineur juge**	**Indemnités**	**Seul**	**Mission**	**Tél Portable**	**Internet**	**Affranchissements**	**Divers/Eau/Petit déj**
	Marche Athlétique										
Avril	BALAM	Stage Tech	**15**	**10**			400,00 €				100,00 €
Juin	MONTPELLIER	Stage Tech	**15**	**10**			400,00 €				100,00 €
Octobre	BALMA ou TOULOUSE	Stage Tech	**15**	**10**			400,00 €				100,00 €
	Marche Nordique										
Mai	MONTPELLIER	Stage Tech	**15**	**10**			400,00 €				100,00 €
Juin	TOULOUSE	Stage Tech	**15**	**10**			400,00 €				100,00 €
Octobre	GARONS	Stage Tech	**15**	**10**			400,00 €				100,00 €
	SOUS - TOTAL				**0,00 €**	**0,00 €**	**2 400,00 €**	**0,00 €**	**0,00 €**	**0,00 €**	**600,00 €**
					(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)

COÛT TOTAL (1))+(2)+(3)+(4)+(5)+(6)+(7)+(8)+(9)	
TOTAL Budget stage technique	**3 000,00 €**

DEMANDEUR	**APPROBATION**
Date : **11/03/2022**	Nom
Signature(obligatoire) : 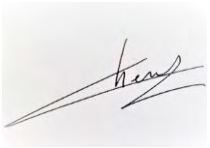	Signature :
	Date :
	Compte analytique :

LIGUE D'ATHLETISME D'OCCITANIE

Budget Stage Techique Marche et Marche Nordique

Objet :	**Budget CRM Occ Saison 2022/2023**				
Nom - Prénom :	**CHEVAL Christophe**				
Adresse :	**7 rue de la Carreade**	**Code Postal :**	**66170**	**Ville :**	**St Féliu d'Amont**

Date	Description	Module	NB d'Athléte	NB d'entraineur juge	Indemnités	REPAS Seul	REPAS Mission	Tél Portable	Internet	Affranchissements	Divers/Eau/Petit déj
	Marche Athlétique										
Novembre	BALAM	Stage Tech	**15**	**10**			400,00 €				100,00 €
Janvier	MONTPELLIER	Stage Tech	**15**	**10**			400,00 €				100,00 €
Mars	TOULOUSE	Stage Tech	**15**	**10**			400,00 €				100,00 €
Avril	BALAM	Stage Tech	**15**	**10**			400,00 €				100,00 €
	Marche Nordique										
Novembre	MONTPELLIER	Stage Tech	**15**	**10**			400,00 €				100,00 €
Janvier	TOULOUSE	Stage Tech	**15**	**10**			400,00 €				100,00 €
Mars	GARONS	Stage Tech	**15**	**10**			400,00 €				100,00 €
Avril	PERPIGNAN	Stage Tech	**15**	**10**			400,00 €				100,00 €
	SOUS - TOTAL				**0,00 €**	**0,00 €**	**3 200,00 €**	**0,00 €**	**0,00 €**	**0,00 €**	**800,00 €**
					(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)

COÛT TOTAL (1))+(2)+(3)+(4)+(5)+(6)+(7)+(8)+(9)	
TOTAL Budget stage technique	**4 000,00 €**

DEMANDEUR	**APPROBATION**
Date : **11/03/2022**	Nom
Signature(obligatoire) : 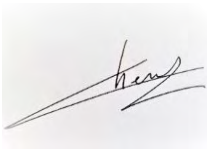	Signature :
	Date :
	Compte analytique :

RAPPORT DE LA COMMISSION MEDICALE REGIONALE

Mars 2022

Jules FONTAINE

LIGUE D'ATHLETISME D'OCCITANIE
Pyrénées - Méditerranée

L’ensemble des acteurs de la Commission Médicale Régionale (COMMEDR) ont pu se réunir à 2 reprises en début de saison afin d’établir une organisation pour l’année 2021-2022.

Le 1 er octobre 2021 nous avons pu nous réunir avec le Président de la Ligue André Olive afin de statuer sur le remplacement du Docteur Louis Pallure au comité directeur de la LAO, sur la Présidence et la constitution de la COMMEDR. Un courrier intitulé « Appel à candidature à la Commission Médicale Régionale » a été envoyé aux clubs de la région afin d’augmenter le maillage médicale et paramédicale de notre grande région. (Annexe 1)

Le 21 octobre, la COMMEDR s’est réunie afin de planifier la répartition des différents acteurs sur les compétitions de la saison hivernale. Je vous joints en Annexe la couverture de ces différentes compétitions.

Enfin, notre effectif commence à s’étoffer car nous pouvons noter l’arrivée de 2 médecins, Ingrid Julier médecin à Ales, Thomas Lequellec médecin à Montpellier ainsi que Celine Joulia, masseur kinésithérapeute à Rodez. (Annexe 3)

La COMMEDR va se réunir courant mars 2022 afin de répartir les actions de la saison estivale.

ANNEXE 1 :

Digest de la réunion médicale du vendredi 01 Octobre 2021
Siège de la Ligue + visio

Présents : Bertrand RABIERS du VILLARS – Patrice PALACIN – Jean-Paul BRACKMAN – Jules FONTAINE – Pierre BERTHELOT – André OLIVE
Assistent en Visio Jean-Pierre CANS – Caroline LEPRUNIER – Patrice ZAGO.

Le président de la LAO remercie les participants, en particulier le docteur Bertrand RABIERS du VILLARS, qui a donné l'impulsion nécessaire pour la tenue de cette réunion. Il indique deux pistes pour cette réunion ; celle du remplacement du Docteur PALLURE au Comité Directeur de la LAO, l'autre la Présidence et la constitution du la COMMED.

Candidats à la succession de Louis PALURE, médecin élu du Comité Directeur, en prévision Docteur Jean-Paul BRACKMAN. (Le candidat fera acte de candidature courant février, à l'approche de l'ASSEMBLEE GENERALE 2021 qui se tiendra vers le 19 mars 2022.

Après échange avec les participants

Proposition : Président de la commission médicale de la LAO - Jules FONTAINE

La proposition de la composition de la COMMED fera l'objet du vote statutaire lors du prochain comité directeur de la LAO, fin novembre.

Sont évoqués les remboursements et indemnités ; Il est rappelé que les abandons de frais peuvent être utilisés.

Le calendrier des compétitions régionales sera communiqué à l'ensemble des membres de la commission pour envisager les couvertures médicales possibles lors des compétitions régionales.

Discussion intense et dense à propos de la constatation de l'étendue de l'Occitanie, ce qui rend très compliqué et impossible la couverture des événements régionaux par la COMMED compte tenu de ses potentialités actuelles de composition. Le docteur Bertrand RABIERS du VILLARD propose une lettre à destination des clubs, ainsi que des Comités Départementaux les sollicitant pour étoffer cette commission. Après les ajustements discutés en séance, ce document sera transmis aux clubs dès lundi par la Ligue. (Document en annexe)

Un contact entre Denis ARCUSET et Bertrand RABIERS du VILLARS a eu lieu à propos de la couverture du Championnat de France de Cross du 14 Novembre à MONTAUBAN.

Fait à TOULOUSE, le 02 octobre 2021
Le Président de la LAO

André OLIVE

Balma, le 01/10/202

Objet : Appel à candidature pour la Commission Médicale Régionale

Madame la Présidente,
Monsieur le Président
Cher-e-s Athlètes,

La Commission Médicale Régionale est un maillon essentiel dans l'organisation de la Ligue d'Athlétisme d'Occitanie. Je vous en rappelle les différentes missions : assurer la couverture médicale des compétitions régionales et des compétitions nationales organisées en Occitanie en lien avec les instances fédérales ; assurer la surveillance sanitaire des Sportifs de haut-Niveau inscrits sur les listes régionales ; émettre des conseils et faire des propositions sur tout sujet à caractère sanitaire dont elle se saisira ou qui lui sera soumis par les instances fédérales.

Ces différentes missions, sur ce grand territoire qu'est l'Occitanie, nécessitent l'implication de professionnels de santé motivés et passionnés : médecins, kinésithérapeutes, infirmier-e-s.

La diversité des lieux de compétitions (Toulouse, Bompas, Ales, Castres, Rodez ...) nécessite d'augmenter significativement le maillage de ces professionnels afin d'éviter les déplacements contraignants.

Actuellement notre fonctionnement repose sur 3 médecins et 10 kinésithérapeutes ce qui est insuffisant pour assurer le confort et la sécurité de tous sur l'ensemble des épreuves.

Aussi nous vous sollicitons, Madame et Monsieur les Président-e-s de club pour faire connaître cette commission et inviter les Professionnels dans l'entourage de votre structure à la rejoindre et à la faire vivre pour l'intérêt de tous nos athlètes.

Nous vous en remercions par avance, nous vous invitons à contacter le secrétariat de la Ligue et vous souhaitons une excellente saison 2021-2022.

Nous vous en remercions par avance et vous souhaitons une excellente saison 2021-2022.

M. André Olive
Président de la LAO.

Pour la Commission Médicale Régionale
Dr Bertrand Rabiers du Villars

ANNEXE 2 :

DATES	COMPETITIONS	Médecin/Kinés
14 novembre 2021	France CROSS MONTAUBAN	Alizée Saint Martin Pierre Berthelot Bertrand Rabier du Villard (M)
21 novembre 2021	LAL Lancers Longs MI et MASTERS BLAGNAC	Alizée Saint Martin
05 décembre 2021	CROSS RELAIS CARCASSONNE	Pierre Berthelot
19 décembre 2021	LAO MASTERS en SALLE BOMPAS	Jean Paul Brackman (M)
29/30 Janvier 2022	LAO Epreuves Combinées et Marche en salle BOMPAS	Jean Paul Brackman (M)
30 janvier	¼ finale de cross zone Est Ales	Ingrid Julier (M)
05/06 février 2022	LAO Espoirs et Elite Individuels en SALLE BOMPAS	Jean Paul Brackman (M)
06 février 2022	2022 ¼ de Finale de CROSS TARBES	Caroline Leprunier Bertrand Rabier du Villard(M)
12/13 février 2022	LAO Cadets / Juniors SALLE Bompas	Bertrand Rabier du Villard (M) 12/02 Jean Paul Brackman (M) 13/02
20 février 2022	½ Finale de CROSS RODEZ	Caroline Leprunier Jules Fontaine Celine Joulia

ANNEXE 3 :

LAO Commission medicale

❖ Médecins :

- **Haute Garonne :**

Jean Paul Brackman
37 rue de l'invention
31500 Toulouse
0651073421
jbagneres63@gmail.com

Bertrand Rabier Du Villars
6 route d'Espagne
31100 Toulouse
0561402308
0681402872
docbrdv@gmail.com

- **Gard :**

Ingrid Julier
06 64 37 64 05
Ijulier@hotmail.com
30100 ALES

- **Hérault :**

Thomas LE QUELLEC
0615332411
docteurlequellec@gmail.com
MONTPELLIER

❖ Masseurs kinésithérapeutes :

Pierre Berthelot
Rue des braves
31000 Toulouse
0663546644
kinepierre@live.fr

Jean Pierre Cans
2, Ter Avenue des Coteaux
31810 Vénerque
0561083638
port : 0663882087
jeanpierre.cans@free.fr

Jules Fontaine
31000 Toulouse
0685391725
jfontaine.kine@gmail.com

Caroline Leprunier
51 rue des paradoux
31000 toulouse
0686696492
caro_8950@hotmail.com

Hélène LAGIER
lnlagier@gmail.com
06.48.24.28.94.
Albi

Celine Joulia
0607162417
12000 RODEZ

Patrice Palacin
2, rue des crouzettes
31120 Portet sur Garonne
0561720519
0608334240
patrice.palacin@wanadoo.fr

Jacques Prouet
Tap de Bayle
82600 Mas Grenier

06 81 37 74 60
jacques.prouet@orange.fr

Alizée Saint Martin
31170 Tournefeuille
0671057002
alizee.smarta@hotmail.fr

Patrick Zago
7, rue Pierre Loti
31700 Blagnac
0561714965
kinesante@wanadoo.fr

Fanny Bouisse
31000
06 09 55 12 18
Fanny.bouisse@wanadoo.fr

Lilian Sarrat
66650 Banyuls sur mer
0781675456
Liliansarrat66@gmail.com

- **Podologues :**

Vincent Godart
12, rte d'Espagne
31100 Toulouse
cab : 0562482614
vincent-godart@hotmail.fr

Camille Loncan:
06 26 56 22 48
camille.loncan@gmail.com

Jérémy Poncelet
12, rte d'Espagne
31100 Toulouse
cab : 0562482614
port : 0622593830
podojerem@hotmail.fr

RAPPORT DE LA COMMISSION REGIONALE DE L'ATHLETISME MASTERS

Mars 2022

Daniel DUBEC

LIGUE D'ATHLETISME D'OCCITANIE
Pyrénées - Méditerranée

Après une année 2020 cauchemardesque, la saison 2021 a été sauvée de justesse en fin d'année par l'organisation (enfin) réussie des Championnats de France Masters sur piste à Albi sur la nouvelle piste du stadium où les athlètes Occitans ont répondu présent en masse et puis aussi avec la saison de Cross qui a pu aller à son terme (enfin) avec son épilogue à Montauban. Je n'oublierai pas aussi l'organisation du Championnat Régional LAO de Penta Lancers à Graulhet organisé par le SC Graulhet Athlétisme. Pour l'Ultra, une fois de plus et au pied levé Albi sous l'égide d'Albi 24h a remplacé Brive et organisé superbement les Championnats de France des 24 Heures où les Masters étaient majoritaires dans le peloton.

Le nombre de licenciés Masters pour l'année 2021 est de 8468 sur un total général de 21564 (4081 F + 4387 M) mais ce chiffre bien sûr en baisse est anecdotique car la crise sanitaire a tout faussé.
Pas de réunion en 2021 de la Commission Régionale Masters, la réunion plénière n'a pas eu lieu pour les raisons que vous connaissez.

La saison en salle a vite tourné court : pas de Championnat Régional à Bompas, pas de Championnat de France et les Championnats d'Europe à Braga (POR) ont été reportés.
La saison sur piste comme l'année précédente a été amputée des Championnats Régionaux LAO à Auch mais en août lueur d'espoir, des athlètes Occitans ont participé et brillé à Chalon sur Saône aux Championnats de France d'Épreuves Combinées et de Marche. Comme en 2020, aucun Championnat International sur piste.

La saison Hors-stade a été chaotique, tous les Championnats Régionaux et Nationaux n'ont pu se disputer et beaucoup de courses ont été annulées ou dans le pire des cas ont jeté l'éponge.

Après les Championnats de France d'Albi, tous les records régionaux Masters LAO ont été mis à jour. En tant que Président de la Commission, je réitère mes félicitations au Comité d'Organisation Local pour cette formidable compétition qui fut conviviale à souhait et qui sans aucun doute fera date, ainsi qu'à tous les bénévoles, le jury qui a officié pendant 2 jours et bien sûr les athlètes qui se sont donnés à fond chez eux devant leur public. Grand merci aussi aux sponsors, à la ville d'Albi pour son aide, au Département et à la Région ainsi qu'à tous ceux ou celles qui ont donné un coup de main.
Pour 2022, nous n'avons qu'à espérer un retour à une vie normale, la saison sera longue mais l'athlétisme Masters Occitan, 4^{e} puissance en France a des arguments à faire valoir.

Bonne saison 2022 à vous tous, que le meilleur et la paix viennent vers nous.
Daniel DUBEC (Président CRAM LAO). DD.

<u>STATISTIQUES Championnat de France piste Masters à Albi 2021 :</u>

- 3^{e} fois à Albi après 1992 et 2000.
- 943 athlètes (record).
- 198 postes de Jurys sur 2 jours.
- Une centaine de bénévoles.
- Logistique : pour être dans les clous, plusieurs clubs du Tarn ont prêté du matériel (ECLA, USCA Albi, SC Graulhet, TSA et SCALP Puygouzon).
- 200 athlètes de la région Occitanie (région la plus représentée).
- 40 clubs maître de la région Occitanie.
- 11 départements de l'Occitanie sur 13 représentés (l'Ariège et le Lot n'ont pas eu d'athlètes qui ont participé).

Représentation par département :

- 09 (0).
- 11 (9).
- 12 (7).
- 30 (9).
- 31 (82).
- 32 (6).
- 34 (21).
- 46 (0).
- 48 (1).
- 65 (3).
- 66 (10).
- 81 (44).
- 82 (8).

Sur 200 athlètes Occitans (63 F, 137 M).

Représentants par clubs :

- ARIEGE (0 athlète).
- AUDE (9) : Athlé 11 (8), Team Papycoach (1).
- AVEYRON (7) : Stade Rodez (4), SO Millau (1), AC Villefranche de Rouergue (1), AC Saint-Affrique (1).
- GARD (9) : ASSP Vergèze (5), Alès Cévennes A (1), Entente Nîmes A (3).
- HAUTE- GARONNE (82) : CA Balma (39), Muret AC (6), Athlé 632 (4), Blagnac SC (6), SATUC (14), UAO 31 (6), US Colomiers (4), AC Auterive (1), ACC Ramonville (1), ASPTT Toulouse (1).
- GERS (6) :AC Auch (5), Tracks Athlé L'Isle Jourdain (1).
- HÉRAULT (21) : Ma2M (12), CA Pézenas (3), Béziers CAM (3), AC Pays d'Agde (1), Lunel AC (2).
- LOT (0 athlète).
- LOZERE (1) : JA Marvejols (1).
- HAUTE- PYRÉNÉES (3) : Stadoceste Tarbes (3), PYRÉNÉES ORIENTALES (10), Athlé 66 (9), AC Font-Romeu (1).
- TARN (44) : Athlé Tarn Passion (22), Athlé Tarn Nord (9), ECLA (8), Scalp Puygouzon (2), Tarn Sud Athlétisme (3).
- TARN et GARONNE (8) : Montauban Athlé (1), Moissac Athlé (1), CA Caussade (5), CA Castelsarrasin (1).

MÉDAILLES OBTENUES LAO Relais compris (144) :

- 64 Or.
- 45 Argent.
- 35 Bronze.

A noter que 4 athlètes ont réalisé un triplé :

- CATHALAU Geneviève (ATP), F80 Poids, Marteau et Marteau Lourd.
- RENAUD Anne (Ma2M), F50 100m, 200m et 400m.
- CARCENAC Aurélien (ECLA), M35 Poids, Disque et Marteau Lourd.
- MARCHAND Jean-Luc (Ma2M), M65 100m, 200m et 400m.

9 athlètes ont réalisé un doublé :

- Chez les F, HUSTACHE Audrey (ACPAgde) F40, CALGARO Anne (US Colomiers) F55, KEREBEL Jeannine (SATUC) F65 et RUFFEL Corinne (ATP) F60.
- Chez les M, OPOTA Dieudonné (Ma2M) M40, GALY Olivier (UAO 31) M45, ADELE David (ATP) M60, PEY Didier (Athlé 66) M70 et GUIOMAR André (SATUC) M85.

<u>QUELQUES RÉSULTATS EN 2021 :</u>

- Championnat de Pologne piste (sur invitation pour les étrangers) à Olsztyn : doublé de BONTEMPS François (ATP) en M55 sur 100m et 200m.

- Championnat de France de Marche et d'Épreuves Combinées à Chalon sur Saône : 28 athlètes LAO, 24 médailles remportées (10, 11, 3).

- Championnat de France de Trail long (54 kms) à Rouffach : 53^{e} cl.gén. (3^{e} M0F) EGALON Mélanie (Villefranche A Lauragais 31) en 5h57'58''.

- Championnat d'Occitanie de Penta Lancers à Graulhet : 18 participants.

- Championnat de France des 100 kms à Amiens : 17^{e} cl.gén. (3^{e} M3M) BOUDJEMAI Karim (Alès CA) en 8h03'21''.

- Championnat de France des 35 kms Marche à Laval : 9^{e} (2^{e} MAM) LACHE Cyrille (CA Balma) en 03h40'51''.

- Championnat de France des 24 Heures à Albi :

4^{e} cl.gén. (3^{e} M2M) GÉRARDIN Raphaël (Pérols Footing) 233,043 kms.
25^{e} cl.gén. (3^{e} M5M) MITEV Pierre (AC Gigouzac SG) 186,641 kms.
31^{e} cl.gén. (3^{e} M6M) THURSCH Éric (AC Auch) 176,189 kms.
33^{e} cl.gén. (3^{e} M4M) MARTY Patrick (Athlé Tarn Nord) 175,295 kms.

- Championnat de France de Marathon à Rennes :

40^{e} cl.gén. (11^{e} M1M) LAILLER Damien (Athlé 66) en 2h39'53''.
230^{e} cl.gén. (4^{e} M1F) VALLES Marie (Athlé Lozère) en 3h39'17''.
1256^{e} cl.gén. (1er M9M) FRAPPIER Pierre (AC Montpellier) en 5h32'09''.

- Championnat de France de Cross-country à Montauban :

- <u>Course Masters Masculins :</u>

15^{e} BOUDET Damien (Blagnac SC).
19^{e} FREUDENREICH Bruno (Alés CA).
20^{e} ROGEON Hervé (Tracks A l'Isle Jourdain).

- <u>Par équipes :</u>

3^{e} ALES CA, 221 points.
14^{e} ATHLÉ 632, 421 points.
16^{e} CA BALMA, 604 points.

- <u>Course Élite Féminines :</u>

6^{e} cl.gén. (Championne de France Masters) DUARTE Sophie (CA Balma).
16^{e} cl.gén. (3^{e} MAF) BOUDJELLOULI Khadija (CA Balma).
39^{e} cl.gén. (8^{e} MAF) MORRISSEY Amandine (Alès CA).

RAPPORT DE LA COMMISSION DES EQUIPEMENTS SPORTIFS

Mars 2022

Jean-Pierre DORGANS

LIGUE D'ATHLETISME D'OCCITANIE
Pyrénées - Méditerranée

Objectifs de la Commission :

« Que le Haut-niveau, l'Education Athlétique et les utilisateurs des stades aient des installations sportives adaptées à leur pratique. Qu'elles soient connues et suivies. »

Ce rapport d'activité de la Commission est présenté autour de 2 aspects :

- évocation des principes de travail
- énoncé des principales activités

1. Principes de travail : actions engagées :

En interne à la FFA :

- Identification, recensement, classification et classement de toutes les installations faisant l'objet d'enregistrement de résultats sur le SIFFA,
- Mise en place de procédure de reclassement après travaux ou rénovation,
- Mise en place de visites périodiques des installations (4 ans pour le niveau « National », 8 ans pour le niveau « Régional »). La Covid 19 n'a pas permis de solder totalement la liste de sites non visités depuis 2019
- Mise à jour en permanence du « Règlement des Installations ». (cf site FFA : à ce jour Version 2021 B applicable partir du 01/11/2021)
- Participation aux travaux de réforme des Cahiers des charges des Championnats de France.

Vers l'extérieur de la FFA :

- Être conseil auprès des maîtres d'ouvrage dès le début des projets en fonction des besoins des utilisateurs,
- Promouvoir un accord de pré-classement avant le début des travaux,
- Être référent réglementaire à toute question venant de la part des maîtres d'œuvre et d'ouvrage,
- Participer, via le Président du CES, au groupe de travail CES, au sein de FEDAIRSPORT, pour la mise à jour des normes AFNOR concernant les pistes et installations d'Athlé,
- Participer, via le Président du CES, avec la FFF et la FFR à l'établissement des règles communes pour bien cohabiter dans un stade omnisport,
- Participer à une veille des ouvertures de marché pour identifier les prochains stades en travaux,
- Rendre disponible, la référence « World Athletics » comme référentiel pour tous les intervenants d'un projet de construction, rénovation et maintenance des installations d'Athlétisme.

2. Liste des principales activités de la saison 2020-2021 :

- **Visites installations :**
  - Systématiques :
    - Réalisées : Agde, Ales, Béziers, Cahors, Font- Romeu, Saint Girons, L'Union, Pézenas, Vergèze
    - A faire :
      * Montpellier Phidippides et Montpellier Veyrassi (attente avis Université

* Muret (travaux réalisés, attente DOE pour planification visite),

* Toulouse Sesquières (attente disponibilité stade)

* Tarbes (planifiée en mars 2022)

* Millau (planifiée en avril 2022)

* Castres (planifiée en mai 2022 sauf si décision de lancer travaux)

* Carcassonne (Travaux retardés à 2023, visite à planifier en mai 2022)

- Ponctuelles suite à demandes : Millau

- **Travaux achevés :**
  - Albi, Bagnols s/Cèze, L'Isle Jourdain, Luc la Primaube, Muret (travaux réalisés, attente DOE pour planification visite), Pamiers (homologation à faire),

- **Travaux en cours :**
  - Auch (reste traçage), Balma Lagarde, Ramonville, Tarbes salle (reste à homologuer), Toulouse D. Faucher.

- **Travaux à réaliser :**
  - Prévus planifiés : Montauban, Pic Saint Lou Les Matelles,
  - Études en cours : Carcassonne, Castres, Lézignan, Moissac, Perpignan, Villefranche de Rouergue

JEAN-PIERRE DORGANS

REFERENT DE LA COMMISSION DES EQUIPEMENTS SPORTIFS D'OCCITANIE

RAPPORT DE LA COMMISSION DES STATUTS ET DES REGLEMENTS

Mars 2022

Marc CONGRAS

LIGUE D'ATHLETISME D'OCCITANIE

Pyrénées - Méditerranée

Membres de droit : OLIVE André, DUPRAT Chantal, CABANIOLS Alain ALBERT Eric.

Président : CONGRAS Marc.
Membres : AUTUORI Jean-Alain, BESSON Jean-Frédéric, VIDAILLAC Michel.

Salariées Impliquées : BRUN-GAUTIER Claire, SALAS Elodie.

La Commission des Statuts et Règlements a comme principaux documents de support :
1. Circulaire Administrative de la F.F.A.
2. Règlements Généraux de la F.F.A.
3. Règlement Intérieur de la F.F.A.
4. Statuts de la F.F.A.
5. Statuts de la Ligue d'Athlétisme d'Occitanie.
6. Statuts des différents Comités Départementaux.

Rôle de la CSR Il est rappelé le contenu de l'article 63.1 du Règlement Intérieur fédéral qui présente et encadre le rôle de la C.S.R. de la F.F.A. Conformément aux dispositions du Règlement Intérieur, les Commissions régionales ont les mêmes prérogatives et compétences que leurs homologues nationales à leur échelon territorial dans le respect des prérogatives de la Commission nationale.

Rappel de la Commission des Statuts et Règlements d'Occitanie :

1. Il est souhaitable que les Comités Départementaux se dotent d'un référent C.S.R pour améliorer la communication (suggestion de la réunion plénière de la C.S.R Nationale du 11 mai 2019).

2. L'Article 4.5.2 MODALITÉS D'ENREGISTREMENT (tenue vestimentaire des athlètes). Dans les Règlements Généraux de la F.F.A. (Modifiés par le Comité Directeur de la F.F.A. du 15 mai 2020). Avant le début de la saison, le Club doit déposer la maquette du ou des modèles de maillot auprès de sa Ligue. Cette opération sera renouvelée uniquement si le modèle change. A ce jour notre listing des maquettes de maillot de clubs s'élève à (?)

Point sur les Mutations depuis le 01 septembre 2021 au 31 décembre 2021.

475 Mutations Demandées
448 Mutations Validées
21 Mutations Annulées
6 Mutations Non-traitées

241 Mutations effectuées dans notre Ligue
122 Mutations issues d'une autre Ligue
85 Départs de la ligue d'Occitanie ;

4 Clubs radiés

23623 licenciés au 31 décembre 2021.

J'ai participé à plusieurs réunions plénières de la C.S.R. Nationale avec les Présidents de C.S.R. des 13 Régions.

Voici un résumé des différentes réunions de la CSR Nationale :

- **PROCES-VERBAL N°01/2021 REUNION DU 13 JANVIER 2021**

Présidence : Jean Gracia
Présents : Eric Berenyi, Suzanne Cathiard, Jean-Pierre Fournery, Annie Laurent, Jean-Michel Maillard, Béatrice Pfaender, Christian Plat, Yves Werquin, M'bra Marna
Excusés : Hervé Desmoulins, Michèle Le Priellec, Christian Roggemans, Philippe Boide, Clément Gourdin, Jean Thomas
Assistent : Olivier Bortolameolli, Pierre-Yves Colin

LIGUE D'ATHLETISME D'OCCITANIE :
CREATION DE CLUB : 011029 TEAM-PAPYCOACH

4. Assemblée générale des comités départementaux Au vu du grand nombre de demandes, la CSR a décidé de ne pas fixer une date limite pour la mise en place des Assemblées Générales des comités départementaux.

- **PROCES-VERBAL N°02/2021 REUNION DU 10 FEVRIER 2021**

Présidence Jean Gracia
Présents Daniel Arcuset, Eric Berenyi, Jean-Pierre Fournery, Annie Laurent, Anne Le Lan, Kévin Legrand, Béatrice Pfaender, Gérard Pinel, André Ossola
Excusés Oliver Bortolameolli, Odile Eskenazi
Assistent Jean-Marie Bellicini, Pierre-Yves Colin, André Giraud, M'bra Marna

Groupe permanent : Président : Jean GRACIA (PCA)
Secrétaire : Annie LAURENT (ARA)
Membres : Daniel ARCUSET (N-A) ; Eric BERENYI (I-F) ; Odile ESKENAZI (P-L) ; Jean-Pierre FOURNERY (P-L) ; Kévin LEGRAND (I-F) ; Anne LE LAN (H-F) ; Béatrice PFAENDER (ARA) ; Gérard PINEL (BRE) ; André OSSOLA (CEN)
Membres associés DG : Olivier BORTLAMEOLLI ; Pierre-Yves COLIN ; M'bra MARNA

Groupes de travail
Trois groupes de travail ont été créés :
Mutations Jean Gracia, Annie Laurent, le service juridique et le service adhérents
Textes Jean Gracia, Daniel Arcuset, Eric Berenyi, Odile Eskenazi, Jean-Pierre Fournery, André Ossola, Béatrice Pfaender, le service juridique et les experts désignés en fonction du sujet
Techniques Daniel Arcuset, Kévin Legrand et les représentants des commissions techniques, de la COT et de la CNSE

Mouvements des structures
Depuis le 1er septembre 2020, nous comptons 85 affiliations, 4 fusions, 28 reprises d'autonomie, 54 reconnaissances de clubs associés et 91 radiations.
Mutations 29 demandes de mutations exceptionnelles ont été traitées : • 18 ont été accordées • 11 ont été refusées.

Organisation des réunions CSR fédérale, se réunit tous les mois. Mise en place de réunion plénière avec les CSR régionales 1 fois sur 2.

- **PROCES-VERBAL N°03/2021 REUNION DU 10 MARS 2021**

Présidence Jean Gracia
Présents Daniel Arcuset, Eric Berenyi, Odile Eskenazi, Jean-Pierre Fournery, Annie Laurent, Kevin Legrand, Andre Ossola, Beatrice Pfaender, Gerard Pinel
Excusés Anne Le Lan
Assistent Olivier Bortolameolli, Pierre-Yves Colin, Clément Gourdin, M'bra Marna

Groupe Mutations :
Bilan réunion du 19 février suite à la réunion du 19 février 2021, le groupe mutation a traité 19 dossiers,
3 demandes ont été acceptées,13 demandes ont été refusées et 2 demandes sont en attente d'éléments complémentaires.
Cas particulier en Occitanie Une demande a été adressée par courrier d'avocat à la Ligue d'Occitanie la mettant en demeure de procéder à la mutation gratuite de deux licenciés. Le dossier va être traité par le groupe mutations car cette demande, très récente, nécessite de prendre contact avec la Ligue pour avoir de plus amples informations quant au contexte de cette demande.

Groupe des textes Jean Gracia présente l'échéancier et la méthodologie à mettre en place ainsi que les différents membres qui composeront ce groupe de travail : Daniel Arcuset, Eric Berenyi, Pierre-Yves Colin, Odile Eskenazi, Jean-Pierre Fournery, Jean Gracia, Andre Ossola, Béatrice Pfaender et différents experts désignés en fonction des sujets.
Groupe des règlements techniques Il est constaté de trop nombreux textes dans la rubrique « textes officiels » sur le site fédéral (25 textes différents dont au moins 11 règlements et parfois différentes versions de ces textes) ce qui rend l'accès à l'information délicat. L'objectif sera donc de travailler, avec chacune des commissions techniques, à la simplification afin de rendre cette information plus accessible et compréhensible.
Assemblées Générales électives des Comités départementaux Du fait de la crise sanitaire, certains Comités départementaux n'avaient pas été en mesure de tenir leur assemblée générale élective à l'automne 2020. Les ligues ont été sollicitées afin de faire connaître les Comités départementaux qui n'auraient pas encore renouvelé leurs instances dirigeantes et il apparait que cela est encore le cas pour certains. Pour éviter tout risque juridique quant au fonctionnement du Comité départemental, il devient désormais impératif qu'une assemblée générale élective soit organisée dans ces quelques structures.

- **PROCES-VERBAL N°04/2021 REUNION PLENIERE DU 07 AVRIL 2021**

Présidence Jean Gracia
Présents Daniel Arcuset, Eric Berenyi, Odile Eskenazi, Jean-Pierre Fournery, Anne Le Lan, Kévin Legrand, Béatrice Pfaender, André Ossola
Invités Daniel Bougis (I-F), Sylvain Collette (NOR), Marc Congras (OCC), Hervé Desmoulins (G-E), Marguerite Girol (BFC), Bruno Guadagnini (H-F), Marialy Guyon (GUA), Gilbert Le Floch (BRE), Jean-Michel Maillard (P-L), Kervella Moana (P-F), Hugues Parsemain (MAR), Patrick Pénichon (ARA), Dominique Plee (CEN), Paul Poaniewa (N-C), Philippe Quest (REU)
Excusés Oliver Bortolameolli, Annie Laurent, Gérard Pinel, Nadia Bali-Abdou (N-A), Mireille Dagoumel (PCA)
Assistent Alain Martres, Pierre-Yves Colin, Lydia Delin, M'bra Marna

Point sur les licences et les affiliations :
Au 7 avril 2021, **la FFA comptait 252 102 licenciés contre 305 266 au 7 avril 2020**, soit une baisse de 17,4%.
Au 7 avril 2021, 2 427 clubs sont affiliés à la Fédération.

Rapport du groupe de travail Mutations **Réunion de Mars**
25 demandes de mutations exceptionnelles ont été traitées :
• 19 ont été accordées
• 6 ont été refusées Réunion d'Avril
- 6 demandes de mutations exceptionnelles ont été traitées :

- 2 ont été accordées
- 2 ont été refusées
- 2 en attente d'informations complémentaires

Rapport du groupe de travail Textes règlementaires :
Le groupe de travail a recensé les projets d'évolution règlementaires nécessaires figurant dans les Statuts, le Règlement intérieur et les Règlements généraux et a rédigé des propositions de modifications qui sont présentées aux membres de la Commission. L'ensemble des propositions récoltent l'approbation des membres de la CSR en vue de leur transmission au Comité directeur. Ces propositions de modifications ont notamment trait à la possibilité de tenir des réunions à distance, la composition du Bureau fédéral, l'instauration du Comité de sélection des équipes de France comme instance officielle, la définition de l'athlète professionnel ou encore une modification relative au changement de clubs pour les licenciés Athlé Découverte. 7. Rapport du groupe de travail sur les règlements techniques Il a été fait le constat que la règlementation technique de la FFA était très dense mais aussi très éparse dans de nombreux règlements spécifiques. L'ensemble des commissions techniques, avec le concours de la CSR, ont la volonté de simplifier cette règlementation pour la rendre plus accessible et compréhensible pour chacun, notamment en limitant le nombre de supports règlementaires. Des travaux vont être menés en ce sens.

- **PROCES-VERBAL N°05/2021 REUNION DU 12 MAI 2021**

Présidence Jean Gracia
Présents Daniel Arcuset, Eric Berenyi, Odile Eskenazi, Jean-Pierre Fournery, Annie Laurent, Kévin Legrand, André Ossola, Béatrice Pfaender et Gérard Pinel
Assistent Pierre-Yves Colin (DG), M'bra Marna (DG)
Excusés Oliver Bortolameolli (DG), Anne Le Lan

Point sur les licences et les affiliations Au 12 mai 2021, la FFA enregistre 58 nouveaux clubs.
114 clubs ont été radiés, n'ayant pas effectué les démarches de réaffiliation.
Le nombre de licenciés est de 255 496.

Rapport groupe de travail – Mutations : 18 demandes de dérogations - 8 accordées - 4 refusées
- 6 demandes à approfondir Au sujet d'une demande de deux mutations exceptionnelles en Ligue d'Occitanie, une étude a été menée et traitée lors de la réunion du 6 avril 2021. Après enquête, aucune dérogation n'a finalement été accordée ; les adhérents conserveront leur licence dans le club au sein duquel ils exerçaient des fonctions de dirigeants jusqu'au mois de février 2021 et pourront muter dans le club de leur choix dès le 1er septembre 2021.

Rapport du groupe de travail – Textes règlementaires : Modification des Statuts et du Règlement intérieur L'ensemble des modifications proposées par la CSR ont été présentées au Comité directeur qui a donné son aval pour qu'elles soient soumises au vote lors de l'Assemblée Générale de la FFA.

Règlements généraux à revoir La plupart des modifications envisagées par la CSR et soumises au Comité directeur ont été adoptées.

Le Comité directeur, réuni le 30 avril 2021, a émis des réserves quant aux modifications relatives à la suppression de la présentation obligatoire d'un certificat médical par les publics mineurs. Néanmoins, un décret paru le 8 mai 2021 est venu préciser les dispositions légales sur ce sujet. Une nouvelle version des dispositions va donc être soumise au Bureau fédéral (qui a reçu délégation du Comité directeur pour adopter les évolutions à venir sur cette thématique) et ces modifications seront inscrites également dans la Circulaire administrative.
Par ailleurs, après discussions concernant les mutations de licenciés de clubs non-réaffiliés, faisant le constat que les dispositions relatives à la radiation des clubs sont peu respectées et appliquées, il a été proposé dans la Circulaire administrative de modifier la date limite de ré affiliation au 1er octobre. Passée cette date, la CSR

prononcera la radiation des clubs n'ayant pas effectué les démarches de ré-affiliation au cours du mois d'octobre.
Circulaire administrative L'ensemble des modifications présentées dans les Règlements généraux seront adaptées dans la Circulaire administrative (notamment la fin du certificat médical obligatoire pour les mineurs, la radiation des clubs dès le 1er octobre...). La Circulaire administrative pour la saison 2021-22 sera présentée et soumise à l'approbation du Bureau fédéral du 2 juin 2021.

Ouverture de la pré-saisie des licences et pré-affiliation Comme les années précédentes, les clubs et les licenciés pourront renouveler leur affiliation et leur licence de manière anticipée à compter du 16 juin. A ce titre, il est rappelé que les ligues et les comités doivent saisir leurs tarifs dans le SI-FFA avant le 15 juin, comme indiqué dans leurs statuts.

- **PROCES-VERBAL N° 06/2021 REUNION PLENIERE DU 10 JUIN 2021**

Présidence Jean Gracia
Présents Daniel Arcuset, Eric Berenyi, Odile Eskenazi, Jean-Pierre Fournery, Annie Laurent, Kévin Legrand, Béatrice Pfaender, Gérard Pinel Invités Nadia Bali-Abdou (N-A), Daniel Bougis (I-F), Sylvain Collette (NOR), Marc Congras (OCC), Mireille Dagoumel (PCA), Hervé Desmoulins (G-E), Marguerite Girol (BFC), Bruno Guadagnini (H-F), Marialy Guyon (GUA), Gilbert Le Floch (BRE), Jean-Michel Maillard (P-L), Kervella Moana (P-F), Patrick Pénichon (ARA), Dominique Plee (CEN), Paul Poaniewa (N-C)
Excusés Oliver Bortolameolli (DG), Anne Le Lan, Hugues Parsemain (MAR), André Ossola, Quest Philippe (REU)
Assistent Pierre-Yves Colin (DG), M'bra Marna (DG)

Intervention du président de la CSR Jean GRACIA
Souhaite la bienvenue aux présidents de CSR régionales pour cette seconde réunion plénière. L'ensemble des nouveautés et changements administratifs validés par le Comité Directeur et le Bureau Fédéral pour la saison 2022 (Règlements généraux et Circulaire administrative et) est présenté. Puis, les membres de la CSR et les présidents des CSR régionales sont invités à faire part des problématiques ou difficultés rencontrées dans chaque territoire et issues de la règlementation fédérale ainsi qu'à formuler, éventuellement, toute proposition en vue de les résoudre.

Point sur les licences et les affiliations :
Au 9 juin 2021, la FFA comptait 258 521 licenciés contre 305 491 au 9 juin 2020, soit une baisse de 15,4%.
Au 9 juin 2021, 2 431 clubs sont affiliés à la Fédération.

Rapport du Groupe mutations : Réunion du 12 mai - 18 demandes de mutations exceptionnelles ont été traitées : • 10 ont été accordées, • 8 ont été refusées. Réunion de 8 juin - 6 demandes de mutations exceptionnelles ont été traitées : • 5 ont été accordées, • 1 est en attente d'informations complémentaires.

Textes Règlementaires : Présentation de modifications adoptées/en cours d'adoption - Règlements généraux et Circulaire administrative
• Suppression de la règle des cinq nouveaux licenciés pour l'affiliation d'un club
• Modification de la période de réaffiliation des clubs (désormais comprise entre le 1er et le 30 septembre) et de la date de radiation des clubs n'ayant effectué aucune démarche (à partir du 1er octobre)
• Suppression de l'obligation du certificat médical pour les mineurs
• Suppression de la procédure de mutations pour les catégories U7, U10 et U12 car les changements de clubs pour ces jeunes sont très souvent liés à un changement de domicile, voire une décision des parents - Statuts et Règlement intérieur
• Possibilité de tenir les réunions des instances fédérales en visioconférence et de recourir au vote électronique
• Modification de la composition du Bureau fédéral
• Sacralisation du Comité de sélection des équipes de France

Tour de table / Discussion
Les présidents de CSR régionales sont invités à présenter des thématiques ou des propositions concrètes d'amélioration de la règlementation fédérale. Si certaines remontées font état de problématiques locales particulières, nombreuses sont celles qui concernent : - la volonté d'harmoniser les différentes dates règlementaires (début de saison administrative, début de saison sportive, changement de catégorie, fusions, reprise d'autonomie…) ; - le délai de gestion des mutations ; - l'amélioration de la communication des évolutions règlementaires par la FFA ; - la nécessité de créer un index règlementaire.

Questions diverses : Une question sur la possibilité de prévoir des amendes en cas d'absence des clubs lors des assemblées générales des structures déconcentrées est posée. L'organisation d'un tel dispositif est possible ; il faut simplement veiller à ce qu'il soit prévu par les statuts et, par conséquent, adopté par l'Assemblée générale avant sa mise en place lors des réunions ultérieures. Certaines régions, notamment les territoires ultramarins, disposent de législations locales particulières qui peuvent être en contradiction avec les dispositions fédérales adoptées récemment. Aussi, ces ligues d'Outre-mer s'interrogent-elles sur la législation à respecter. Les Règlements généraux sont modifiés pour s'adapter au changement de réglementation issu de la loi française et qui s'applique à la très grande majorité du territoire national. Bien évidemment, certaines structures déconcentrées se situent dans des territoires bénéficiant d'un statut particulier du fait de la Constitution française et soumis à des réglementations locales particulières. Les règlements généraux ne sauraient s'imposer à une réglementation prise par une autorité locale et, par conséquent, celle-ci doit, s'appliquer car elle prime alors sur la réglementation de la FFA.

- **PROCES-VERBAL N° 07/2021 REUNION DU 21 JUILLET 2021**

Présidence Jean Gracia
Présents Daniel Arcuset, Eric Berenyi, Odile Eskenazi, Jean-Pierre Fournery, Clément Gourdin, Annie Laurent, Kévin Legrand, André Ossola, Béatrice Pfaender Et Gérard Pinel
Excusés Oliver Bortolameolli DG), Anne Le Lan, M'bra Marna (DG)
Assiste Pierre-Yves COLIN (DG)

Point sur les licences et les affiliations :
Au 21 juillet 2021, la FFA comptait 259 595 licenciés contre 305 828 au 21 juillet 2020, soit une baisse de 15,12%. Au 21 juillet 2021, 2 430 clubs sont affiliés à la Fédération.

Textes Règlementaires
La CSR dresse un état des lieux des différentes thématiques règlementaires qui seront abordées au cours de l'olympiade. Les impacts dans les différents textes règlementaires et les conséquences pour les différents acteurs de la Fédération doivent être identifiés.

Comité d'éthique et de déontologie Ajuster le rôle du Comité d'éthique et de déontologie dans le Règlement intérieur (notamment quant au suivi des décisions disciplinaires).

Statuts-types des structures déconcentrées Les modifications identifiées ne seront sans doute pas réalisées tout de suite par la Comité directeur fédéral. Néanmoins, les différentes structures peuvent anticiper et adopter certains changements après que ceux-ci auront été validés par la CSR (comme l'intégration de la visioconférence et du vote électronique par exemple)

Représentation des territoires Le Règlement intérieur de la FFA va devoir être modifié pour intégrer la création des groupes de travail représentant les différents territoires (ligues, comités…).

Réglementation Running Un groupe de travail spécifique associant des membres de la CSR et de la Commission nationale Running travaillera précisément sur les modifications de ce texte.

Mise en place d'une date unique Dans le cadre de la mise en application du programme Impulsion 2024, une réflexion sera menée sur la mise en place d'une date unique (affiliation et prise de licence, changement de catégorie d'âge, bilan sportif…) afin d'identifier les différents impacts dans la réglementation fédérale.

Renouvellement de licences des athlètes de haut niveau Il existe toujours des difficultés de renouvellement de la licence de ces publics. Il faut trouver une solution (soit réglementaire, soit en termes de communication notamment) pour les inciter à le faire et leur éviter tout risque dans leur pratique sportive.
Mettre en cohérence la terminologie de l'ensemble de la réglementation fédérale est à revoir. Parfois, des termes obsolètes subsistent encore dans certains textes. De plus, la signification des termes utilisés doit être identique dans l'ensemble de la réglementation. PV n° 7 CSR du 21 juillet 2021

Création et rôle des groupes de travail A la lecture du Règlement intérieur, des groupes de travail peuvent être créés par le Comité Directeur. Il apparaît que des groupes sont mis en place également au sein des commissions (c'est le cas de la CSR notamment) et d'autres sont créés par le Bureau fédéral. Une réflexion doit être conduite afin d'harmoniser la mise en place des différents groupes de travail et leur rôle.

Groupes de travail de la CSR En sus des groupes de travail Mutations et Textes réglementaire, la CSR va mettre en place avec la Commission nationale running un groupe de travail particulier afin de faire évoluer la Réglementation des manifestations running.

Ce groupe sera composé de : Jean Gracia, Eric Berenyi, Daniel Arcuset, Michel Huertas, Philippe Pellois, Clément Gourdin, Pierre-Yves Colin et, éventuellement, d'autres experts désignés par la CNR.

Commission départementale Running 29. La CSR a été alertée et sollicitée afin d'apporter un éclairage sur la situation de la CDR 29. Cette commission n'a toujours pas renouvelé son bureau à la suite de différents reports (liés à la situation sanitaire). Certains s'interrogent sur les modalités d'organisation de l'élection à prendre en considération en relevant que celle-ci devait initialement se tenir en octobre 2020. La CSR indique que les règles applicables à une élection sont celles applicables au jour de l'élection et ne sauraient être celles qui s'appliquaient à une période antérieure.

Mettre en cohérence la terminologie La terminologie de l'ensemble de la réglementation fédérale est à revoir. Parfois, des termes obsolètes subsistent encore dans certains textes. De plus, la signification des termes utilisés doit être identique dans l'ensemble de la réglementation.

Mise en cohérence de la réglementation technique Un groupe de travail regroupant l'ensemble présidents des commissions techniques et de la CSR a été mis en place. Il même actuellement ses travaux.

❖ **PROCES-VERBAL N°08/2021 REUNION PLENIERE DU 15 SEPTEMBRE 2021** Présidence : Jean Gracia
Présents : Daniel Arcuset, Eric Berenyi, Odile Eskenazi, Jean-Pierre Fournery, Annie Laurent, Kévin Legrand, André Ossola, Béatrice Pfaender, Gérard Pinel,
Invités : Patrick Pénichon (Ara), Marguerite Girol (Bfc), Gilbert Le Floch (Bre), Dominique Plee (Cen), Hervé Desmoulins (G-E), Bruno Guadagnini (H-F), Daniel Bougis (Idf), Sylvain Collette (Nor), Nadia Bali-Abdou (N-A), Marc Congras (Occ), Jean-Michel Maillard (PL), Mireille Dagoumel (Pca), Hugues Parsemain (Mar), Paul Poaniewa (N-C), Kervella Moana (P-F)
Excusés : Anne Le Lan, Marialy Guyon (Gua), Quest Philippe (Reu)
Assistent : Oliver Bortolameolli (DG), Pierre-Yves Colin (DG), M'bra Marna (DG

Prise de licence et signes religieux
A ce jour, aucun texte n'interdit la pratique de l'athlétisme avec des vêtements reflétant l'appartenance à une religion. Néanmoins, dans un objectif de sécurité des pratiquants, il est recommandé de porter une tenue qui soit adaptée à la pratique sportive. Ainsi, le port d'un vêtement couvrant les cheveux n'est pas interdit lors de la pratique de l'athlétisme. Pour rappel, interdire l'octroi d'une licence pour ce motif pourrait être constitutif d'une discrimination basée sur la religion.

Début de saison / Ré-affiliation des clubs

A ce jour (15/09/2021), environ 380 clubs n'ont engagé aucune démarche quant à leur ré-affiliation. Une relance va être faite à l'ensemble des clubs qui n'ont réalisé aucune démarche de ré-affiliation et une autre sera adressée aux clubs qui n'ont pas réalisé l'ensemble des démarches (notamment la saisie des cinq premières licences). Une copie de ces relances sera adressée aux ligues et aux comités départementaux afin que ceux-ci puissent se faire le relais de cette relance auprès des clubs concernés. Pour rappel, les clubs doivent être valablement ré-affiliés au 1er octobre sous peine de radiation. La CSR, lors de sa réunion du mois d'octobre, procédera à la radiation de tous les clubs qui ne sont pas valablement ré-affiliés.

Questions diverses

Date du certificat médical, un point de réglementation relatif à la date du certificat médical a fait l'objet de plusieurs interrogations. La CSR précise qu'aucune erreur n'existe dans les Règlements généraux et la Circulaire administrative à ce sujet. Lorsqu'un majeur souscrit sa première licence, il lui est demandé de fournir un certificat médical datant de moins d'un an. Lorsqu'il renouvelle sa licence (sans discontinuité entre les saisons sportives), le licencié majeur peut, pendant deux renouvellements successifs, remplir un questionnaire de santé et être ainsi dispensé de certificat médical si les réponses fournies conviennent. Si les réponses au questionnaire de santé ne conviennent pas, le licencié devra alors fournir un certificat médical datant de moins de 6 mois pour renouveler sa licence.

Lorsque le certificat médical a servi à la prise de licence pour trois saisons successives, le licencié devra alors fournir un nouveau certificat médical, qui devra donc être daté de moins d'un an (puisqu'il ne fait pas suite à un défaut des réponses au questionnaire de santé).

Pour les licenciés mineurs, ceux-ci sont désormais, par principe, exemptés de fournir un certificat médical. En lieu et place, ils transmettent un document de leur représentant légal attestant qu'ils ont rempli un questionnaire de santé dont les réponses ne conduisent pas à devoir se munir d'un certificat médical.

Si les réponses à ce questionnaire conduisent à produire un certificat médical, alors le licencié mineur devra fournir un certificat médical datant de moins de six mois pour prendre ou renouveler sa licence.

Statistiques licences et affiliations Au cours de la saison 2021,

2 430 clubs se sont affiliés à la FFA, soit 57 de moins que lors de la saison 2020.

La FFA comptait 259 702 licenciés, ce qui représente une diminution de près de 15% par rapport à la saison 2020. Au 14 septembre 2021, près d'un tiers des licences de la saison 2021 ont d'ores et déjà été renouvelées (plus de 86 000 licences renouvelées). Les projections au regard des saisons 2019 et 2020 sont encourageantes.

- **PROCES-VERBAL N°09/2021 REUNION DU 6 OCTOBRE 2021**

Présidence Jean Gracia

Présents Daniel Arcuset, Eric Berenyi, Odile Eskenazi, Jean-Pierre Fournery, Annie Laurent, M'bra Marna (DG), André Ossola, Béatrice Pfaender, Gérard Pinel

Excusés Anne Le Lan, Kévin Legrand

Assistent Oliver Bortolameolli (DG), Pierre-Yves Colin (DG)

Mouvement des clubs – Point sur les renouvellements d'affiliation Malgré de multiples relances adressées aux clubs qui n'ont pas renouvelé leur affiliation avec copie aux ligues régionales, il reste à ce jour environ 130 clubs non-réaffiliés.

Certains n'ont réalisé aucune démarche en vue de leur réaffiliation, d'autres ont débuté mais n'ont pas encore pu les finaliser. La CSR a par ailleurs été sollicité par la Commission Outre-mer afin d'accorder un délai supplémentaire aux clubs ultramarins au vu de la situation sanitaire qu'ils rencontrent dans leur territoire. La CSR décide donc de prononcer la radiation immédiate des 49 clubs métropolitains qui n'ont entamé aucune démarche de réaffiliation ; - d'accorder un délai supplémentaire d'une semaine (jusqu'au 14 octobre 2021 inclus) aux 39 clubs métropolitains qui n'ont pas finalisé l'ensemble de leurs démarches de renouvellement et, - d'accorder un délai supplémentaire jusqu'à la prochaine réunion de la CSR (jusqu'au 2 novembre 2021 inclus) aux 41 clubs ultramarins non-réaffiliés. Des relances seront adressées aux clubs concernés et les ligues seront informées de ces modalités.

Textes règlementaires Le Bureau fédéral se réunit ce 6 octobre 2021. Une présentation des projets de modifications règlementaires pour l'olympiade évoqués lors des réunions précédentes sera effectuée. Cette présentation tournera essentiellement autour des quatre points suivants : - l'objectif de définir une date unique de début de saison administrative et sportive et de changement de catégorie ; - la volonté de simplifier le choix et l'octroi de la licence ; - la règlementation relative au running ; - la règlementation sportive dans son ensemble. Ces points feront ensuite l'objet de réflexions plus importantes lors du séminaire du Bureau fédéral.

- **PROCES-VERBAL N°10/2021 REUNION PLENIERE DU 03 NOVEMBRE**

Présidence Jean Gracia
Présents Daniel Arcuset, Eric Berenyi, Odile Eskenazi, Jean-Pierre Fournery, Annie Laurent, Kévin Legrand, André Ossola, Gérard Pinel Invités présents Nadia Bali-Abdou (N-A), Sylvain Collette (NOR), Marc Congras (OCC), Mireille Dagoumel (PCA), Hervé Desmoulins (G-E), Marguerite Girol (BFC), Bruno Guadagnini (H-F), Marialy Guyon (GUA), Gilbert Le Floch (BRE), Jean-Michel Maillard (P-L), Kervella Moana (P-F), Hugues Parsemain (MAR), Dominique Plée (CEN), Paul Poaniewa (N-C)
Excusés Daniel Bougis (I-F), Anne Le Lan, Philippe Quest (REU), Patrick Pénichon (ARA), Béatrice Pfaender (ARA)
Assistent Oliver Bortolameolli (DG), Pierre-Yves Colin (DG), Lydia Delin (MAR), M'bra Marna (DG)

Point d'étape sur les radiations de clubs Depuis la dernière réunion, il y a eu 18 affiliations et 52 radiations (cf. annexe). Point sur les licences et les affiliations Au 2 novembre 2021, la FFA comptait 248 320 licenciés contre 208 021 au 2 novembre 2020, soit une augmentation de 19,4 % de licenciés entre ces deux dates. Au 2 novembre 2021, 2 396 clubs sont affiliés à la Fédération. Compte tenu du confinement en Outre-mer, un délai supplémentaire de ré-affiliation avait été accordé aux clubs. Ce délai prend fin ce jour et les clubs non affiliés seront donc radiés. A la lecture de l'ensemble des données, on remarque qu'il y a moins de clubs radiés cette saison que lors de la saison précédente.

Défaut de similarité des noms de clubs Il est constaté que certaines dénominations de clubs déclarées dans le SI-FFA ne sont pas identiques à celles déclarées, par ailleurs, aux autorités administratives (Préfecture, Insee…). Des réflexions s'engageront pour inciter les clubs à vérifier et à actualiser les informations déclarées quant à leur dénomination sociale, mais aussi leurs mandataires sociaux plus régulièrement ou, a minima, lors de la ré-affiliation.

Textes Réglementaires Un point d'étape quant aux projets de modifications réglementaires est effectué. La thématique quant au choix d'une date unique a été abordée lors du séminaire du Bureau fédéral. Le changement de date entraînera éventuellement des conséquences sur le calendrier sportif et des impacts budgétaires, mais il semble essentiel aujourd'hui d'arriver à un compromis. Ce choix ne se fera pas dans la précipitation car il est nécessaire qu'il emporte l'adhésion du plus grand nombre. Des travaux de réflexion sont en cours afin de réduire le nombre de types de licences et de rendre leur accès plus simple. Des travaux quant à l'élaboration d'un Règlement électoral ont été réalisés en 2020 ; ils seront repris afin de soumettre ce projet à l'Assemblée générale.

Le rôle et les missions du Comité d'éthique et de déontologie vont être adaptés afin d'être davantage conforme à la réalité de ses actions. Le Conseil national des Ligues sera intégré dans le Règlement intérieur de la FFA qui définira son rôle et ses missions. Un travail de réorganisation de la Réglementation du running est en cours.

Points divers.
Une analyse sera faite pour connaître le type de clubs radiés cette saison.

Propositions Une mise à jour des statuts et de la structure fonctionnelle doit être faite au moment de la ré-affiliation des clubs.

Accessibilité des règlements : réaliser un résumé pour que les clubs puissent lire. Quelques difficultés rencontrées avec la validation des conditions d'assurance par le licencié dans son espace.

- **PROCES-VERBAL N°11/2021 REUNION DU 30 NOVEMBRE 2021**

Présidence Jean Gracia
Présents Daniel Arcuset, Eric Berenyi, André Ossola, Odile Eskenazi, Jean-Pierre Fournery, Annie Laurent, Gérard Pinel, Béatrice Pfaender Excusés Kévin Legrand
Assistent Sabrina Bakli, Oliver Bortolameolli, Pierre-Yves Colin, M'bra Marna

Intervention du Président de la CSR Après plusieurs relances sans réponse, Jean Gracia propose de remplacer Madame Le Lan Anne qui n'a pas participé aux réunions depuis plusieurs mois.

Approbation des procès-Verbaux de la réunion du 6 Octobre et du 3 novembre 2021
- Le procès-verbal de la réunion de la CSR du 06 octobre 2021 a été approuvé.
- Le procès-verbal de la réunion de la CSR du 03 novembre 2021 a été approuvé.

Mouvement des clubs Depuis la dernière réunion,
11 affiliations et 8 radiations ont eu lieu.
Point sur les licences et les affiliations Au 30 novembre 2021, la FFA comptait 272 508 licenciés contre 219 302 au 30 novembre 2020.
Au 30 novembre 2021, 2 420 clubs sont affiliés à la Fédération.

LIGUE D'ATHLETISME D'AUVERGNE RHÔNE ALPES CREATION DE CLUB 073030 CRUET RUNNING CLUB
LIGUE D'ATHLETISME DE BRETAGNE CREATION DE CLUB 022111 TRAIL DE GUERLEDAN
LIGUE D'ATHLETISME CENTRE VAL DE LOIRE CREATION DE CLUB 037051 DAYTOURSPORT
LIGUE D'ATHLETISME CORSE CREATION DE CLUB 202028 ATHLETIQUE CLUB CAPU BIANCU
LIGUE D'ATHLETISME GUADELOUPE CREATION DE CLUB 971115 D'ARTS ET D'ACTIONS OLYMPIQUES DES ABYMES
LIGUE D'ATHLETISME DE MAYOTTE CREATION DE CLUB 976035 AMIS RAID RANDO MAYOTTE
LIGUE D'ATHLETISME NOUVELLE AQUITAINE CREATION DE CLUB 017067 RAID DU TRI NATURE BREUIL-MAGNE
LIGUE D'ATHLETISME SUD PACA CREATION DE CLUB 005042 MONTAGNES QUEYRAS LIGUE D'ATHLETISME HAUTS DE FRANCE CREATION DE CLUB 080066 ETOILE SPORTIVE MERSEN
LIGUE D'ATHLETISME DES PAYS DE LA LOIRE CREATION DE CLUB 085073 LES CHEVALIERS DU VENT
LIGUE D'ATHLETISME GRAND EST CREATION DE CLUB 008057 SPORT EVENTS 08 LIGUE D'ATHLETISME GRAND EST CREATION DE CLUB 067075 COUREURS ET CYCLISTES SYLVESTRES SUR SURBOURG & SAUER

Mutations Deux clubs ont fait une demande de dérogation pour accueillir des athlètes ayant déjà muté pour la saison en cours. Les deux demandes ont été refusées ; dans le respect de la règlementation, les clubs ont la possibilité de faire appel au Bureau fédéral. Cas de Romilly Sports Le club s'étonne de la mutation d'un de ses anciens dirigeants alors que le club même accuse celui-ci de malversations financières.
Le club s'interroge sur l'opportunité pour la FFA de compter cette personne parmi ses licenciés. Au nom du principe de la liberté d'association, la CSR n'est pas en mesure de refuser cette mutation. Celle-ci n'ayant pas de lien avec le dossier actuellement pendant devant les tribunaux et les accusations portées étant internes au club.
La CSR propose néanmoins de transmettre les éléments du dossier au Comité d'éthique et de déontologie pour suivi du dossier.

Textes Règlementaires
Modification de la règlementation running
Le groupe de travail s'est réuni le 29 novembre dernier et a convenu des différentes modifications à envisager.
En fonction de leur contenu, les éléments de la règlementation running actuelle seront insérés :
- dans les règlements administratifs : Statuts, Règlement intérieur, Règlements généraux…

- dans les règlements sportifs (Règlement technique, Règlement des compétitions nationales…) - dans le Règlement médical,
- dans un règlement relatif à la prévention du dopage qui devra être adopté. Choix d'une date unique Un séminaire regroupant plusieurs commissions va être organisé le 17 décembre prochain afin de commencer les travaux permettant d'aboutir à une date unique de début de saison (administrative et sportive) et de changement de catégories d'âge. Concernant l'échéancier des modifications liées à cette réforme, si des modifications de statuts s'avéraient nécessaires en fonction de la date retenue, celles-ci devront être prêtes et validées par le Comité directeur, avant le 24 mars 2022, afin d'être soumises au vote de l'Assemblée générale.

Points divers Drôme – Ardèche Le Comité départemental rencontre des difficultés suite à la démission du Bureau. Cela complique l'organisation de l'Assemblée générale. Le service juridique et la CSR ont notamment été consultés quant aux propositions d'évolutions statutaires du Comité départemental. Rappel concernant les votes en assemblées générales des structures déconcentrées Lors des assemblées générales, le nombre de voix dont dispose chaque club dépend du nombre de licenciés au sein du club au 31 août précédent. Les nouveaux clubs affiliés depuis le 1er septembre ne peuvent pas prendre part aux votes mais peuvent assister à l'Assemblée générale ; il faut donc les convoquer. Les clubs radiés ne peuvent participer à l'Assemblée générale et les voix dont ils disposaient au 31 août ne sauraient être reversées à d'autres clubs.

Prochaines réunions

- Mercredi 5 janvier 2022 à 14h30
- Mercredi 9 février 2022 à 11h00 (plénière)
- Mercredi 9 mars 2022 à 14h30 Pierre-Yves COLIN Jean GRACIA SECRETAIRE DE SEANCE

Fait le 31 janvier 2022 à BALMA.

Marc CONGRAS
Président de la Commission des Statuts et Règlements de L'Occitanie

RAPPORT DE L'EQUIPE TECHNIQUE REGIONALE

Mars 2022

Alain MARGHERITORA

LIGUE D'ATHLETISME D'OCCITANIE
Pyrénées - Méditerranée

1 – Le Groupe ELUS –TECHNICIENS (CTS + personnel technique LAO) s'est réuni en visioconférence le 10 AVRIL 2021 (voir à la rubrique ETR le compte rendu de cette réunion).

2 – Les propositions qui ont été faites ont été, globalement, mises en œuvre.

2.1. – Attribution d'une bourse de 500 € à tous les athlètes classés sur les listes ministérielles en 2021.

2.2. - Constitution, avec l'aide des présidents des comités départementaux et de personnes ressources, d'un FICHIER des entraîneurs LAO ayant eu, au cours de l'olympiade écoulée, au moins un athlète de qualifié à titre individuel à un championnat de France + pour les minimes qualification aux pointes d'or ou à la Coupe de France.
Ce document EVOLUTIF figure à la rubrique ETR du site LAO.

2.3. – Organisation, à la fin des vacances d'été, d'un stage MINIMES puis CADETS avec, au milieu, un meeting MIN/CAD.

2.4. – Organisation les 6 et 7/11 à JUVIGNAC des premières ASSISES de l'encadrement technique qui a débouché sur la création du GROUPEMENT des TECHNICIENS OCCITANS.

Le 14 FEVRIER 2022,

Alain MARGHERITORA
margheritora@gmail.com